

REGION
Vakinankaratra

page 18

ÉCONOMIE

Informations macro-économiques
Internationales/Afrique /Madagascar

page 12

DOSSIER RSE

Vitogaz,
le bien-être avant tout



page 32

Le magazine des industries de Madagascar

expansiOn

numéro 38 | Mars - Avril 2024 | Ar. 10 000

ENTRETIEN

**Edgard
RAZAFINDRAVAHY**

*Ministre
de l'Industrialisation
et du Commerce*

**SES ENGAGEMENTS
POUR LE PACTE
POUR LA PROGRAMMATION
INDUSTRIELLE**

P28



3 665902 216491





DZAMA



Cuvée **NOIRE**

En 1982, suite à une stratégie audacieuse de délocalisation de l'usine de Nosy be vers Antananarivo, Dzama a étendu son assortiment avec la Cuvée noire 43°. Dzama a mis en place un solide réseau de distribution afin de fournir des produits de qualité sur l'ensemble du territoire malgache. Animé par la volonté de s'établir à l'échelle internationale, Dzama illustre le développement concret de l'infrastructure économique à Madagascar.

Za'Malagasy !

L'ÉNERGIE SOLAIRE À PORTÉE DE MAIN !

BOOM



-  BATTERIE PUISSANTE
-  LANterne PORTABLE
-  RADIO/MP3/USB/
CARTE SD
-  CHARGEMENT
DE TÉLÉPHONE

SOLAR FAN



-  AUTONOMIE
JUSQU'À 18H
-  3 NIVEAUX
DE VITESSE
-  JUSQU'À 5,5 MÈTRES
POUR LA PORTÉE
-  SILENCIEUX



HOME 200X PLUS



-  3 NIVEAUX D'ÉCLAIRAGE
-  LAMPE AVEC DÉTECTEUR
DE MOUVEMENT
-  4 LAMPES
TUBULAIRES
-  CHARGEMENT
DE TÉLÉPHONE

HOME 500X



-  TV LED HD 32"
-  LAMPE AVEC DÉTECTEUR
DE MOUVEMENT
-  4 LAMPES
TUBULAIRES
-  CHARGEMENT
DE TÉLÉPHONE

Contactez : Zomihanta.ANDRIAMBOLOLOMAHEFA3@telma.mg

COUPON

ABONNEZ-VOUS

au magazine des industries de Madagascar

Le magazine des industries de Madagascar

expansiOn
MADAGASCAR

- Une offre découverte | 3 NUMÉROS
POUR 25 000 ARIARY
- Une offre privilège | 6 NUMÉROS
POUR 48 600 ARIARY
- Une offre premium 12 numéros | 12 NUMÉROS
POUR 86 600 ARIARY

Nom

Prénom

Société

Téléphone

E-mail

Adresse

(+261) 34 86 420 86 | contact@ods-mada.com | Immeuble NEXUS Andranobevava | Antananarivo 101

SOMMAIRE

06 Vie du SIM

Fonds National de Développement Industriel (FNDI) : dernière ligne droite.

Collaboration SIM - PNUD: projet « Diversification de l'Economie Malagasy (DEM) ».

Projet One District, One Factory (ODOF).



10 Breves actus

12 Économie

Informations macro-économiques Internationales/Afrique / Madagascar



18 Région

Vakinakaratra



28 Entretien

Edgard Razafindravahy

Ministre de l'Industrialisation et du Commerce



32 RSE

Vitogaz, le bien-être avant tout



33 Certification entreprise :

Niag et Arbiochem



38 Malagasy Ny Antsika

Label « MALAGASY NY ANTSIKA » du SIM.

« Foire du Zoma » du SIM.

Promotion des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA ».



Edito



Le développement de l'industrialisation ne peut se faire sans une main-d'œuvre qualifiée.

Syndicat des Industries Madagascar

Immeuble Vitasoa
Analakely
1ère étage Antananarivo
101, Madagascar
(+261) 20 22 240 07
www.sim.mg

Fondateurs

Hery Ranaivosoa, Fredy Rajaonera, Damase Andriamanohisoa, Frank Fohine, Stéphane Raveloson, Karim Barday, Francis Rajaobelina, Laurent Rajaonarivelo, Claude Ratefiarisoa

Directeur de publication

Tiana Rasamimanana

Directeur de rédaction

Alain Désiré
RATSIMBAHARISON

Rédacteur en chef

Pierre Rieulier

Equipe éditoriale

Santatra H, Rkt Hsn

Graphisme & mise en page

ODS SAU

Crédits photos

SIM, Orange Actu, Heritiana RAZAKAMIANDRISOA, Inspire Corporation Direction régionale du tourisme et de l'artisanat, Vitogaz, Niag, Arbiochem, AFD, Freepik, Pixabay

Régie publicitaire & abonnement

(+261) 34 86 420 86
contact@ods-mada.com
Immeuble Nexus
Andranobevava,
Antananarivo 101
Madagascar

Imprimé par

Nouvelle Imprimerie des Arts Graphiques



Investir dans le développement des compétences pour assurer une croissance économique durable.

La signature et la mise en œuvre du Pacte pour la Programmation Industrielle de Madagascar constituent une avancée dans le développement économique du pays avec comme objectif la contribution de l'industrie à 30% du PIB d'ici 2040. Au cœur de cette ambition, se trouve le développement du capital humain.

A Madagascar, l'apprentissage sur le tas est devenu un phénomène quasi culturel. Les talents ne manquent pas mais montrent souvent leurs limites dès l'exigence de normes et de qualité plus poussées. Pour que nos industries puissent prospérer et être compétitives sur le marché mondial, il est alors impératif d'investir dans la formation et le développement des compétences de notre main-d'œuvre locale. Que le Gouvernement investisse massivement dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, en modernisant les infrastructures, en améliorant la qualité des programmes de formation et en renforçant la collaboration entre les établissements de formation et les entreprises !

En offrant des compétences spécialisées et adaptées aux besoins de l'industrie, l'enseignement technique et la formation professionnelle jouent un rôle crucial dans la préparation des jeunes travailleurs face aux exigences du marché du travail et doivent être repensés pour que les programmes de formations soient en phase avec les besoins des entreprises et les réalités du secteur industriel.

Raisonnons en termes de Filières, pour que l'enseignement technique

permette aux jeunes de se former à des métiers spécifiques et de développer des compétences pratiques directement applicables sur le marché du travail. Pour que la formation professionnelle, quant à elle, permette aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de se mettre à jour par rapport aux évolutions technologiques. Cette démarche est aussi applicable dans le domaine marketing, commercial, etc...

Le développement du projet Pôle Stage par la mise en place de la plateforme de gestion des offres et demandes de stage, mais aussi la conscientisation des entreprises sur la mise en œuvre du programme d'alternance seront des atouts importants pour favoriser l'acquisition de compétences pratiques et facilite l'insertion professionnelle des jeunes diplômés.

Il est également essentiel de promouvoir le recyclage et la reconversion professionnelle pour permettre aux travailleurs de s'adapter aux évolutions du marché du travail afin de garantir la pérennité de l'emploi et la compétitivité des entreprises.

Cependant, pour l'efficacité de ces initiatives, le SIM entend bien être un acteur de premier plan dans la réalisation de ces défis comme l'illustre la convention de partenariat signée avec le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

En investissant dans le développement du capital humain, Madagascar pourra faire émerger une nouvelle génération de travailleurs qualifiés et compétents, en adéquation aux besoins des entreprises et capables de relever les défis de l'industrie du XXIe siècle.



Vie du SIM

01 Fonds National de Développement Industriel (FNDI) : dernière ligne droite.



Les représentants du Ministère de Industrialisation, du Commerce et de la Consommation, du Ministère de l'Economie et des Finances et des Groupements des Entreprises du Secteur Privé (SIM, GFEM, FIVMPAMA, GEHEM et SYMABIO, les autres se sont excusés) se sont réunis au Siège du SIM à Analakely, le jeudi 09 novembre 2023 afin de finaliser le projet de Statuts du FNDI.

En effet, après les différentes consultations du Secteur Privé, l'assistance a procédé à la validation, point par point, des dernières améliorations à apporter aux Statuts du FNDI aboutissant ainsi à la fin de la réunion à une version finale de ces derniers. Les dernières validations des autres Groupements des Entreprises du Secteur Privé qui n'étaient pas présents à cette réunion ont été également effectuées le 15 novembre 2023.

Nous disposons ainsi actuellement de la version finale des Statuts du FNDI. Pour la suite, les prochaines décisions seront prises en Conseil des Ministres.

02 Célébration de la Journée de l'Industrialisation en Afrique

Accélérer l'industrialisation de l'Afrique par l'autonomisation des femmes Africaines dans la transformation pour un marché intégré.



A l'instar des autres pays africains, Madagascar a célébré la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique le 14 décembre 2023 au Carlton. Le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) a participé à l'organisation de cet événement en collaboration avec le Ministère de l'Industrialisation, du Commerce et de la Consommation, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), l'Union Africaine (UA) et la Banque Africaine de Développement via son projet PAISF (BAD/PAISF).

Dans son discours lors de l'ouverture de la Journée, M. Tiana RASAMIMANANA, Président du SIM, a souligné la pertinence

du thème par rapport au rôle important que les Femmes jouent dans la Société.

Il a aussi évoqué que dans le domaine industriel, Madagascar dispose d'un énorme potentiel mais beaucoup reste à faire et de nombreux défis restent encore à relever. Le Syndicat des Industries de Madagascar est convaincu et persuadé que l'une des solutions, pour ne pas dire, la première solution, ne dépend ni du financement, ni des matières premières, ni des équipements, ni de la technologie ou autres, mais se trouve en nous-mêmes, c'est-à-dire : le CAPITAL HUMAIN.

Une série de conférences suivie de séances

de partage et de sensibilisation sur l'Industrialisation par des panels sélectionnés, dont des femmes entrepreneurs membres du SIM (MOLI COMPANYY et AGROHELP) et du CGA/SIM (OTRIKAINA CO et AROMA TRADE MADA), a également marqué la Journée. Le Syndicat des Industries de Madagascar a invité des étudiants issus des dizaines d'Établissements Universitaires, partenaires du programme « Pôle Stage Madagascar » du SIM, afin d'assister à ces échanges et partages d'expériences en matière d'entrepreneuriat dans l'industrialisation.

03 Programme « POLE STAGE MADAGASCAR » du SIM.

Mise en place d'une plateforme numérique : signature de Convention entre le SIM et l'ENI.

Depuis l'année 2021, le SIM a mis en œuvre le programme « POLE STAGE MADAGASCAR » dont l'objectif consiste à faciliter l'intermédiation entre l'offre et la demande de stage au profit des jeunes voulant avoir plus d'expériences professionnelles. Dans ce sens, ces derniers pourront trouver des stages suivant leurs cursus. En revanche, les entreprises pourront identifier le personnel ayant les compétences adaptées à leurs besoins. Aujourd'hui, le SIM veut faciliter encore plus cette mise en relation entre ces jeunes demandeurs

de stages et les entreprises malagasy. Ainsi, à l'occasion du lancement du 65ème anniversaire du Syndicat des Industries de Madagascar durant la célébration de la Journée de l'Industrialisation de l'Afrique le 14 décembre 2023 au Carlton, une Convention de Partenariat avec l'Ecole Nationale d'Informatique (ENI) de l'Université de Fianarantsoa a été signée. Cet Accord de Partenariat porte principalement sur la mise en place d'une plateforme numérique devant servir à gérer les demandes de stage de tous les étudiants et les offres

de stages des entreprises malagasy. Dans ce sens, l'ENI est responsable de la conception et de la réalisation de cette plateforme numérique tandis que le SIM apporte ses appuis. L'objectif étant de faciliter l'insertion des jeunes étudiants dans le monde professionnel et d'inciter leur détermination et leur résilience afin que le pouvoir transformateur d'une éducation et d'un soutien de qualité puisse révolutionner une industrie innovante et devenir une source d'inspiration pour les leaders de demain.



04 Collaboration SIM - PNUD : projet « Diversification de l'Economie Malagasy (DEM) ».

Lancement officiel des activités du CGA du SIM.



Le secteur industriel à Madagascar ne cesse de trouver les moyens de contribuer encore plus à la croissance économique de Madagascar et d'augmenter sa part dans le PIB. L'accompagnement des industries locales dans leur développement figure parmi les solutions dans ce sens. Les petites et moyennes industries (PMI) malgaches, opérant souvent dans l'informel, ont un fort potentiel de production et de création

de valeur ajoutée. Les PMI jouent un rôle crucial dans l'économie, en tant que moteurs de croissance et de création d'emplois. Ces entreprises, bien que de taille plus modeste, représentent une part significative du tissu économique malgache. Pour devenir compétitives et explorer les opportunités d'exportation, elles ont besoin d'un soutien significatif pour améliorer leur productivité et leur compétitivité. Le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), avec le soutien du Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC), de la Direction Générale des Impôts (DGI) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre de son projet « Diversification de l'Economie Malagasy (DEM) », a lancé officiellement le jeudi 21 décembre 2023 les activités du Centre de Gestion Agréé (CGA) du SIM dont la principale mission est d'accompagner les entreprises dans leur

gestion comptable et fiscale afin de les aider à se développer de manière pérenne. L'adhésion au CGA-SIM présente plusieurs avantages, entre autres : conseil et expertise professionnelle, assistance comptable, formation et renforcement des compétences, réseau professionnel, accès à des outils et ressources, assistance administrative et fiscale, accès à des avantages fiscaux, image de professionnalisme et de crédibilité.





Vie du SIM

05 Bienvenue aux nouveaux membres du SIM : SUNFARMING et NEA Madagascar.

Après leur demande d'adhésion et la présentation du rapport de visite de leurs sites de production respectifs, le 19 mars 2024, les membres du Comité Directeur du SIM ont validé l'adhésion de deux sociétés au sein du SIM. La première société, SUNFARMING Madagascar, est spécialisée dans la production et la vente d'énergie électrique d'origine solaire, le développement d'une agriculture alliant la maîtrise de l'énergie et de l'eau, connu sous le

concept de food and energy. Sa Centrale de production est basée à Antsirabe. Tandis que la deuxième société, NEA Madagascar, œuvre dans la production, la distribution et la fourniture de service ainsi que la gestion de centrale de production d'énergie électrique d'origine solaire. Son siège se situe dans la zone Galaxy Andraharo. Elle possède plusieurs centrales solaires réparties dans différentes Régions de l'île.



06 Adéquation formation-emploi. Signature de convention de partenariat entre le SIM avec le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.



Le 5 mars 2024, le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (METFP) ont signé une convention de partenariat pour renforcer la collaboration entre les deux parties dans le domaine l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

L'objectif principal est de faciliter l'insertion rapide des jeunes sur le marché du travail en garantissant que les formations dispensées par les structures étatiques répondent aux besoins réels des entreprises. Cette convention s'inscrit ainsi dans un contexte où la formation professionnelle et l'insertion des jeunes constituent des enjeux majeurs pour le développement économique et social de Madagascar. En effet, le pays compte un nombre important de jeunes diplômés qui peinent à trouver un emploi décent correspondant à leurs qualifications. Pour répondre à ce défi, le SIM et le METFP s'engagent à mettre en place plusieurs actions concrètes, notamment : l'intégration des formations demandées par les entreprises membres du SIM dans les programmes de formation du METFP, l'assurance de la qualité et de la pertinence des formations dispensées par les structures

étatiques, l'intégration des jeunes nouvellement formés dans le programme de stage et de formation en alternance au sein des entreprises membres du SIM, tout en favorisant le recrutement des jeunes diplômés par ces entreprises. Dans la mesure du possible, la mise à disposition, par le SIM, des formateurs qualifiés ainsi que la dotation en matériels, équipements et structures nécessaires à la réalisation des formations figurent également parmi les pistes de collaboration citées dans cette convention. Cette convention de partenariat contribuera à l'amélioration de l'employabilité des jeunes en leur offrant des formations répondant aux besoins de marché du travail. Aussi de renforcer la compétitivité des entreprises en leur facilitant l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et certifiée. Et surtout de contribuer à la croissance économique du pays en favorisant l'insertion professionnelle des jeunes.

07 Business meeting du SIM. Petit-déjeuner d'affaires entre les membres du SIM et Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY, Ministre de l'Industrialisation et du Commerce.

L'organisation d'un petit-déjeuner d'affaires mensuel figure parmi les activités du SIM pour cette année 2024, durant lequel le SIM invite des Hautes Autorités de l'Etat, comme les Ministres, à s'échanger avec les membres sur des thèmes définis à l'avance, contribuant à la promotion des activités de ces derniers et au développement du secteur industriel. La première rencontre s'est tenue à l'Hôtel IBIS, le 7 mars 2024, avec comme invité, Monsieur Edgard RAZAFINDRAVAHY,

Ministre de l'Industrialisation et du Commerce, sur le thème « Pacte pour la Programmation Industrielle de Madagascar ».

Les membres du SIM ont ainsi réitéré leur engagement dans la mise en œuvre de ce Pacte. Ils ont également profité de l'occasion afin de transmettre à Monsieur le Ministre, leurs souhaits d'amélioration du climat des affaires à Madagascar ainsi que des recommandations afin de faciliter les investissements dans le secteur industriel.

Le Ministre de l'Industrialisation et du Commerce a, quant à lui, remercié les membres du SIM pour leur contribution et a réaffirmé la volonté du Gouvernement pour continuer dans le sens de ce Dialogue Public-Privé.

Il a présenté, aux membres du SIM, les grands axes de sa politique ainsi que les stratégies du Ministère afin de contribuer au développement du secteur industriel.

Ce petit déjeuner d'affaires a également permis aux membres du SIM de partager à Monsieur le Ministre et son équipe, les soucis des uns et des autres dans leurs Filières respectives et d'obtenir par la suite des réponses et des solutions de la part de ces derniers. Pour terminer, Monsieur le Ministre Edgard RAZAFINDRAVAHY, a espéré que ce ne sera pas la première et la dernière rencontre entre les deux parties et souhaite que de telles initiatives se fassent périodiquement afin d'asseoir une collaboration fructueuse entre le Secteur Public et le Secteur Privé dans la mise en œuvre du « Pacte pour la Programmation Industrielle de Madagascar ».



08 : Projet One District, One Factory (ODOF). Un membre du SIM parmi les bénéficiaires.



La Société AMPALIA, membre du SIM, figure parmi les bénéficiaires du Projet ODOF (One District, One Factory) du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce. Le 27 janvier 2024 a eu lieu la cérémonie de la remise de l'unité de transformation à la Société AMPALIA et aussi l'inauguration de son site de production à Antsenakely Antsirabe. La ligne de cidre, mise à disposition par le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce (MIC) dispose d'une capacité de transformation de 500 kg de pommes par heure. Selon la Convention tripartite signée entre le MIC, la Société AMPALIA,

en tant que bénéficiaire, et les fournisseurs (la Plateforme pomme), ce partenariat vise à créer des emplois, à valoriser les ressources locales et à promouvoir la croissance économique de la Région Vakinankaratra. Antsirabe étant réputée pour sa production à grande échelle de pomme, cette unité de transformation contribuera à faire de la production de cidre, un des fleurons de l'économie de la Région. Afin de garantir le succès du Projet, le MIC continuera de soutenir Société AMPALIA dans sa recherche de débouchés pour ses produits finis. Des accords ont été également conclus entre la Société et les autorités locales dans ce sens.

09 : Projet One District, One Factory (ODOF). Formation des formateurs en Marketing et en Comptabilité des agents du MIC.

La promotion des coopératives est l'une des principales missions du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce. Ainsi, des renforcements des capacités techniques des membres des coopératives doivent être réalisés pour qu'elles deviennent professionnelles et durables. Pour assurer ce programme de renforcements des capacités, le MIC doit disposer de ressources humaines compétentes. Dans ce sens, le MIC, en collaboration avec le PNUD et en partenariat avec le Centre de Gestion Agréé du SIM et le Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC), a organisé deux séances de formation des formateurs à l'attention des agents du MIC en Marketing et en Comptabilité. Concernant les formations en Marketing, elles se sont déroulées sur une durée d'une journée chacune, les 4 et 6 mars 2024 au Siège du SIM. Les formations en Marketing ont été dispensées par M. Alain Désiré RATSIMBAHARSION, Directeur Exécutif du SIM, tandis que celles en Comptabilité ont été réalisées par les membres du Conseil Supérieur de la Comptabilité (CSC). La remise de certificats pour les participants à ces deux formations des formateurs s'est effectuée le 7 mars 2024 au Siège du SIM.



Appréciation de l'Ariary par rapport aux principales monnaies de change

Le ministère de l'Economie et des Finances (MEF) note une performance encourageante de l'Ariary sur le marché interbancaire des devises.

L'Euro s'échange à 4760 Ariary contre 4 985,03 Ariary en début d'année, soit un gain de 225 points en trois mois. Quant au Dollar, à la clôture du marché interbancaire des devises (MID) d'hier, le billet vert s'achète à 4 320 Ariary contre 4 574,21 Ariary en début d'année, soit un gain de 234 points

Selon le MEF, le rapatriement et la cession de devises ont contribué de manière significative à l'appréciation et à la stabilisation de l'Ariary.

La stabilisation de l'Ariary figure dans la liste des actions prioritaires par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Dans ce cadre, des mesures efficaces pour obtenir des résultats concrets et cohérents adaptés à la situation économique du pays ont été prises par la Direction Générale du Trésor, à travers le Service des Finances Extérieures (FINEX). Prévisionnellement fixé à 86% pour les 100 jours, le taux de rapatriement des devises a déjà atteint les 80% au début de cette

année, selon les données du ministère de l'Economie et des Finances. Il en est de même pour le taux de cession sur le Marché Interbancaire des Devises (MID) qui dépassera l'objectif à 76%. Par ailleurs, les exportations formelles des produits des différentes filières (minières, agricoles, artisanales...) vont contribuer à augmenter davantage les offres de devises, et à soutenir cette performance remarquable de l'Ariary, souligne-t-on



Davantage de sécurité et de transparence sur le dédouanement des produits pétroliers à Madagascar

Dans le cadre du projet de modernisation de l'administration douanière n°17, intitulé "Normalisation des ports et zones non occupées", la Douane malgache met en place des nouvelles procédures de dédouanement des produits pétroliers à Madagascar. Une réunion de la Direction générale des Douanes et du Groupement des Pétroliers de Madagascar s'est tenue mercredi dernier pour discuter de ce sujet.

En vue d'améliorer la sécurité et la transparence des opérations de dédouanement, la Douane malgache prévoit de mettre en place un système d'authentification, de certification et de traçabilité des produits pétroliers. Ce système permettra également de réduire les risques de fraude.

Une réunion technique est prévue se tenir prochainement pour discuter en détail de l'aspect technique ainsi que de la faisabilité de ce système d'authentification, de certification et de traçabilité

La mise en place de ces nouvelles procédures répond aux recommandations du Fonds Monétaire International (FMI) formulées lors de sa mission d'assistance technique sur le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique et les projets de modernisation de l'administration douanière. Le FMI a notamment préconisé un ajustement de la procédure et un renforcement du contrôle.



Les États-Unis soutiennent la modernisation de l'administration douanière de Madagascar grâce à un nouveau partenariat

Au cours des dernières années, l'administration douanière malagasy a réalisé des progrès notables dans le secteur maritime. Cependant, des améliorations significatives restent à faire, notamment dans le secteur du transport aérien.

À cette fin, le gouvernement américain a joint ses forces à celles de l'administration douanière du Ministère de l'Économie et des Finances, ainsi que du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) à Antananarivo pour lancer le nouveau projet d'appui à la douane financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Ce partenariat contribuera à l'amélioration des procédures aéroportuaires, notamment en ce qui concerne la gestion des passagers et le traitement des marchandises. Il s'agit notamment d'intégrer les services de livraison express et le commerce électronique.

D'une durée de deux ans, cette initiative promet d'améliorer l'efficacité et la transparence du système actuel de gestion douanière de Madagascar et d'aider l'administration douanière à mettre en œuvre son plan stratégique de modernisation en favorisant la sensibilisation aux normes et l'amélioration du flux de travail au sein de la douane malagasy.

Lors d'un événement de lancement le 12 mars 2024 à Air Services Cargo à Antananarivo, l'Ambassadrice des États-Unis, Claire A. Pierangelo, a souligné l'importance de ce nouveau partenariat.

"L'amélioration de la transparence et de l'efficacité des procédures douanières peut avoir des effets positifs en cascade sur l'économie malagasy et contribuera à instaurer la confiance nécessaire pour accroître les investissements des entreprises dans le pays", a déclaré l'Ambassadrice Pierangelo.

"Nous sommes heureux de soutenir la douane dans cette étape importante pour le développement durable de Madagascar". Le projet sera mis en œuvre par le PNUD à Madagascar. Il vise à améliorer la gestion des risques par la douane grâce à la mise en œuvre de nouvelles plateformes pour le traitement des données du fret aérien et maritime et à l'intégration de systèmes modernes dans les plateformes existantes.

Cette initiative améliorera la gestion des flux de travail en faisant appel à des experts externes pour aider à socialiser les nouvelles plateformes numériques et les processus de gestion, et se concentreront sur la formation du personnel de la douane et des

utilisateurs du secteur privé pour naviguer dans les processus et les procédures afin d'améliorer la conformité et l'efficacité.

"Le PNUD est fier de contribuer à l'amélioration de l'accès commercial de Madagascar dans un monde où le commerce et les échanges commerciaux sont des piliers essentiels pour atteindre le développement durable du pays", a déclaré la Représentante Résidente à Madagascar Natasha van Rijn. Une fois que les nouveaux systèmes seront en place et que le personnel de la douane et les utilisateurs seront familiarisés avec les procédures, les recettes douanières et les échanges commerciaux avec Madagascar devront augmenter. Les délais de dédouanement pour les expéditions aériennes et maritimes ne devraient également pas dépasser deux jours.

Les États-Unis soutiennent le commerce et les investissements commerciaux avec Madagascar par le biais de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), l'activité de commerce et d'investissement de l'USAID/Prosper Africa, et plus de 28 millions de dollars d'investissement par le biais des activités de l'USAID dans le domaine du cacao, des épices, de l'aquaculture, et de l'investissement d'impact.





Économie



► Monde

Dans un rapport sur la « Situation et perspectives de l'économie mondiale », publié par l'ONU, le taux de croissance mondial, qui a été de 2,7% en 2023, passera à 2,4% en 2024, toujours bien inférieur au niveau d'avant la pandémie de Covid-19 (3%).

A la fin de 2024, les habitants d'environ 1 pays en développement sur 4 et d'environ 40% des pays à faible revenu seront toujours plus pauvres qu'ils ne l'étaient à la veille de la pandémie de Covid en 2019, alerte l'ONU. À court terme, la croissance restera faible et laissera de nombreux pays en développement — en particulier les plus pauvres — en butte à des niveaux de dette paralysants et avec près d'1 personne sur 3 en situation de précarité alimentaire.

Les économies en développement ne devraient croître que de 3,9%, soit plus d'un point de pourcentage de moins que la moyenne de la décennie précédente et les pays à faible revenu devraient connaître une croissance de 5,5%, plus médiocre

que prévu. Quant aux économies avancées, elles devraient voir leur croissance ralentir à 1,2% en 2024 contre 1,5% en 2023.

Concernant l'inflation, le même rapport souligne que même si le niveau de l'inflation mondiale devrait baisser en 2024 en passant à 3,9% contre 5,7% en 2023, les pressions sur les prix resteront élevées dans de nombreux pays. « Toute nouvelle escalade des conflits géopolitiques risque d'entraîner une nouvelle hausse de l'inflation », avertit l'ONU dans ce rapport qui indique que le taux d'inflation devrait dépasser 10% dans un quart des pays en développement. « Les prix à la consommation dans les économies en développement ont augmenté de 21,1% en cumulé, érodant considérablement les gains réalisés à la suite de la reprise après la Covid-19 », indique encore le rapport. Cette situation impacte considérablement ces pays, souligne l'ONU.

Dans son projet de loi de finances 2024, Madagascar prévoit une croissance économique de 4,5% soit une légère hausse de 0,5% par rapport au taux de croissance réelle de l'année précédente.

► Afrique

La croissance en Afrique subsaharienne devrait s'accélérer pour atteindre 3,8 % en 2024 et se raffermir encore à 4,1 % en 2025, à mesure que les pressions inflationnistes s'estomperont et que les conditions financières s'assoupliront. Les projections régionales pour 2024 et 2025 ne changent guère par rapport à celles de juin, mais ces agrégats masquent un mélange de révisions à la hausse et à la baisse en fonction des pays. Alors que la croissance des premières économies de l'Afrique subsaharienne devrait être inférieure à celle du reste de la région, les pays moins pourvus en ressources devraient maintenir un taux de croissance supérieur à la moyenne régionale. Si l'on exclut les trois plus grandes économies, la croissance dans la région devrait s'accélérer, passant de 3,9 % en

2023 à 5 % en 2024, puis se renforcer encore pour atteindre 5,3 % en 2025. Même si, a priori, les exportateurs de métaux se relèveront du recul de leur croissance en 2023, les révisions à la baisse concernent toujours essentiellement ces pays, la faible progression persistante de la demande de la Chine représentant sans doute un frein à l'activité. En moyenne, le revenu par habitant en Afrique subsaharienne devrait tout juste augmenter de 1,2 % cette année et de 1,5 % en 2025. En 2025, le PIB par habitant d'environ 30 % des économies de la région, totalisant une population de plus de 250 millions de personnes, n'aura pas complètement retrouvé son niveau antérieur à la pandémie. Cela signifie que ces économies auront perdu plusieurs années dans la progression du revenu par habitant. Risques : La balance des risques penche négativement sur les perspectives régionales.

Informations macro-économiques Internationales/Afrique /Madagascar

Il s'agit notamment d'une aggravation de l'instabilité politique et de la violence, comme l'intensification du conflit au Moyen-Orient, de perturbations du commerce et de la production mondiale ou locale, d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques défavorables, d'un ralentissement économique mondial plus marqué que prévu et d'un risque plus élevé de défaillance des gouvernements. Une escalade du conflit au Moyen-Orient pourrait exacerber l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. En effet, non seulement une hausse durable des prix du pétrole induite par le conflit augmenterait les prix des denrées alimentaires en renchérissant les coûts de production et de transport, mais elle pourrait aussi perturber les chaînes d'approvisionnement. Bien que les prix mondiaux de l'alimentation et de l'énergie aient reculé par rapport aux sommets atteints en 2022, des perturbations du commerce et de la production au niveau mondial ou local pourraient relancer l'inflation des prix à la consommation, et en particulier de ceux des denrées alimentaires, dans l'ensemble de la région. De tels désordres, en particulier dans les secteurs minier et agricole, pourraient être provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes liés en partie au changement climatique. Une nouvelle intensification des conflits violents risque de faire chuter la croissance en dessous du niveau de référence et entraîner des crises humanitaires prolongées dans bon nombre des pays économiquement les plus vulnérables d'Afrique subsaharienne. Enfin, la forte augmentation des coûts du service de la dette publique dans de nombreuses économies de la région depuis la pandémie a renforcé la nécessité d'en réduire le niveau, en particulier dans les pays lourdement endettés.

(Source : Banque Mondiale)



► Océan Indien



L'inflation à Madagascar a augmenté de 7,1 % en janvier 2024 par rapport au même mois de l'année précédente. Cette hausse de l'inflation est principalement due à l'augmentation des prix du riz, des produits de première nécessité et de l'énergie, d'après la même source.

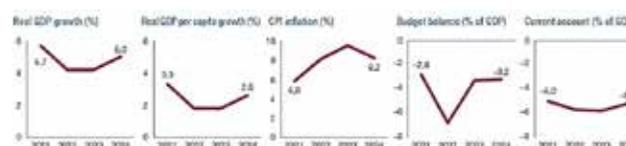
Selon l'origine des produits, les prix des "produits locaux" ont augmenté de 9,7 % sur un an, contribuant à 85,24 % de la variation

des prix dans leur ensemble. Les prix des "produits semi-importés" ont connu la plus forte augmentation, soit 12,48 % en glissement annuel, tandis que ceux des "produits importés" ont augmenté de 8,33 %.

En janvier 2024, dans le secteur de la production, les prix des "produits vivriers non transformés" ont enregistré la plus forte hausse, soit 13,26 %, suivis des "produits vivriers transformés" avec une augmentation de 11,02 %.

Les prix des "services publics" ont augmenté de 8,8 %, tandis que ceux des "services privés" ont connu la plus faible hausse, à hauteur de 5,44 %.

Par ailleurs, en 2023, l'inflation annuelle s'est établie à 9,9 %, par rapport à 8,2 % en 2022. Les produits alimentaires et les boissons non alcoolisées, ainsi que le riz et les produits de première nécessité, contribuent largement à cette augmentation.



Source : Les données relatifs à avril 2023 et le gouvernement des autorités nationales; données pour 2022 sont des estimations et données pour 2023 et 2024 sont des prévisions fondées sur les scénarios des auteurs.

(Source : Institut National de la Statistique)



Changer de méthodes pour créer un choc de performance et de confiance



Christian Rasoamanana
Président du CNIM

Pour entrer dans une phase de développement industriel ambitieux, et surtout nécessaire à Madagascar, plusieurs dispositifs ont été adoptés ou sont en passe d'être appliqués. Dans cet entretien, Christian Rasoamanana, Président du CNIM et conseiller technique auprès du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce prône l'action sans tarder et sans relâche.

Quel est le rôle du Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar et le vôtre, en tant que président ?

D'un commun accord avec tous les acteurs concernés, publics et privés, nous avons décidé la création de ce Conseil National pour l'Industrialisation de Madagascar (CNIM) pour appliquer concrètement les engagements pris au sein du Pacte pour la Programmation Industrielle. Ni établissement public, ni société, cette entité n'a pas de forme spécifique. Ce qui la place au-dessus des parties et garantit sa pérennité, quelques soient les changements de gouvernants.

Le CNIM a un rôle de pilotage actif pour une mise en œuvre effective et efficace des résolutions contenues dans le Pacte. Chaque mesure doit être traitée par un groupe de travail. Le Pacte comprend 276 engagements à peu près répartis de manière égale entre l'Etat et le secteur privé. Aucun engagement ne sera négligé.

Pour y parvenir, le Conseil est structuré en sous-comités, en charge des quatre piliers transversaux identifiés dans le Pacte: l'amélioration du climat des affaires, le meilleur accès aux financements, la disponibilité des infrastructures et la formation professionnelle. Les présidents et les membres ont été nommés. A un second niveau, nous allons mettre en place des comités de suivi sectoriels dédiés à chaque filière et secteur prioritaires, tels que définis dans les accords. Dans les deux cas, des groupes de travail réunissant toutes les personnes concernées du public et du privé, vont s'atteler à faire aboutir concrètement chaque engagement. En cas d'arbitrages à faire, le CNIM est là pour prendre des positions.

En tant que président, je suis amené à animer tous ces dispositifs et à ne pas baisser la garde. Nous avons pris des engagements et les ambitions sont importantes. Il faut maintenir la cadence. Lors des discussions sur Pacte pour la Programmation Industrielle, de nombreuses voix ont mis en doute la durabilité et la continuité de nos

actions face aux changements politiques. Les dispositions prises par le CNIM sont là pour garantir des actions conformes

aux objectifs du Pacte à l'horizon 2040. Au-delà du pilotage et du suivi du Pacte, le CNIM a un autre rôle important, celui d'émettre des avis et recommandations sur toutes les questions relatives à l'industrialisation et particulièrement celles touchant les secteurs visés par le Pacte. Ainsi le CNIM donnera son avis sur les projets de texte tels que la loi de finances.

Qu'en est-il des soutiens des partenaires techniques et financiers ?

L'appui des PTF est indispensable ! Lorsque nous leur avons présenté le Pacte, nous n'avons eu que des retours positifs parce que c'est un plan ambitieux et cohérent. Et surtout, ils ont apprécié la capacité des malgaches à prendre leur destin en main. Cela mérite d'être souligné.

Avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, nous bénéficions du Projet d'Appui à l'Industrialisation et au Secteur Financier (PAISF) dont le maître d'ouvrage est le MIC.. Nous avons, donc, à disposition un outil de financement conséquent car il est impossible de travailler sans moyens. Encore faut-il disposer de l'expertise pour en faire un usage efficace. La mise en œuvre du pacte fera l'objet d'un apport technique multidisciplinaire sur deux ans. Les groupes de travail vont pouvoir recou-

rir à des experts compétents sur toutes les problématiques en jeu.

Où en est la mise en place du Fonds National de Développement Industriel (FNDI) ?

Nous attendons l'adoption du décret permettant la mise en place du FNDI. Pour rappel, il s'agit d'une société à participation publique, dont l'Etat est, donc, actionnaire. La participation de l'Etat dans le FNDI

passera donc par un décret. Les textes sont prêts, le financement aussi. Le PAISF, que j'évoquais tout à l'heure, va y injecter environ 4 millions de USD pour amorcer le financement du FNDI. Mais cette somme est largement insuffisante au regard de nos ambitions. Notre travail consiste à trouver les moyens de constituer un levier à partir de ces quatre millions de dollars. Par sa composition public-privé, le FNDI n'est pas une entité susceptible de séduire les investisseurs.

Justement, quelle est l'alternative pour attirer les capitaux privés ?

L'idée est de constituer un bras armé financier du FNDI que nous avons dénommé Fonds d'Investissement Industriel (FII). Cette instance nouvelle sera gérée par des professionnels, dont le choix fait l'objet d'un appel d'offres en cours de finalisation, et dans laquelle les capitaux privés vont pouvoir être logés. La société choisie aura la charge de finaliser la structuration du FII, de lever les fonds puis de gérer, c'est-à-dire sélectionner les projets de manière indépendante et mettre en œuvre les modalités de financement aux industriels.

Plusieurs dispositions légales régissant le secteur restent de décrets d'application. Une accélération est-elle prévue allant dans ce sens ?

Le maître mot, c'est la cohérence ! L'Etat a pris l'engagement d'adopter les décrets d'application dans les six mois suivant leur promulgation, en priorité ceux qui portent sur la loi sur les investissements et la loi sur le développement industriel. Nous visons la finalisation des textes dans les 100 jours !

L'Instat a annoncé une prévision de baisse de l'inflation de 7 à 6% pour 2024. Cela peut-il être un élément de relance de la consommation ? Y a-t-il des mesures précises pour faire en sorte que cela profite aux entreprises locales ?

La question de la stabilité de prix, notamment des produits de première nécessité, est essentielle. Aujourd'hui, l'Etat dispose d'un certain nombre d'outils pour éviter une envolée des prix. Par exemple, la société d'Etat SPM a déjà montré, à plusieurs reprises, sa capacité à réguler le marché sans disposer de moyens très importants. L'industrialisation est un vrai défi dans un marché où le pouvoir d'achat est faible. Il faut mettre toutes les conditions pour favoriser la production et la distribution locale pour réduire les intermédiaires et rendre les produits le plus accessibles. C'est la vocation du plan ODOF (One District One Factory).

On parle souvent de l'amélioration du climat des affaires. Le rachat de Cementis par Gamma Civic et Cemindo Gemilang est-il un bon signal de l'intérêt des investisseurs étrangers pour Madagascar ?

Effectivement, c'est un très bon signe ! On dit que Madagascar n'est pas attractif mais lorsque des sociétés étrangères viennent pour racheter une entreprise existante et s'engagent sur des investissements lourds pour la développer, ça s'appelle faire confiance ! Nos actions comme l'adoption de la loi sur les investissements, le Pacte de Programmation Industrielle commencent à porter leurs fruits. Plus que tout, les investisseurs veulent être accompagnés, se sentir protégés. C'est la clé de la réussite. D'autres suivront et sont plus que nécessaires. Si on veut atteindre les objectifs du Pacte, il faudrait dès l'année prochaine 500 millions de dollars d'investissement privé supplémentaires. La marche peut sembler haute mais rapportés au PIB, cela représente un effort de 3%. C'est tout à fait atteignable.



ORINASA
SY **VOKATRA**
Malagasy



Saropody Tanjombato
Antananarivo Madagasikara

034 11 038 70
033 02 038 70
032 07 038 62

85 242 84
85 241 69

socobis@malagasy.com

B.P 535

PROJET ODOF : Success story



Ketchup produit à **Ambatondrazaka** perce le marché.

En sillonnant les rues et les marchés de la capitale, une affiche commerciale attise la curiosité des passants. Il s'agit d'une nouvelle marque de ketchup de fabrication malgache, manufacturé par l'usine de transformation de tomates installée à Ambatondrazaka dans le cadre du projet "One District, One Factory" (ODOF). En effet, depuis novembre, la sauce "Lycoper", produit par la société du même nom, commence à inonder le marché, depuis l'Alaoitra Mangoro, jusque dans la capitale, plus quelques provinces en périphérie. Bien que fraîchement installée et mise en route, l'usine d'Ambatondrazaka est bel et bien en service. La clientèle n'a pas besoin d'aller loin pour voir ces fameuses bouteilles de ketchup "Vita Malagasy". Il suffit d'aller chez les détaillants de la capitale. Dans des quartiers comme les 67ha ou encore Ambohipo, le ketchup fabriqué localement séduit les masses. Selon les explications fournies par les responsables de la marque, les produits Lycoper sont déjà disponibles auprès des détaillants de plusieurs grandes villes.

"On distribue nos produits à Ambatondrazaka, Amparafaravola, Antananarivo et Tamatave" explique Rasolofoharintseheno Hasina directeur de l'usine Lycoper. La clientèle apporte également sa pierre à l'édifice. Les produits de fabrication malgaches sont les bienvenus sur les marchés. "Du coup, le ketchup vita Malagasy est très apprécié. En plus de cela, ils apportent également leurs impressions sur le goût et sur la texture des produits, ce qui nous aide à améliorer de façon continue les articles Lycoper" ajoute-t-il. En plus, le ketchup Lycoper se vend moins cher que ses concurrents importés. Un avantage considérable apprécié par les consommateurs, très vite devenus des fidèles.

En plus du marché des grossistes et détaillants, le ketchup Lycoper tente également de se frayer un chemin vers un autre marché, celui des grandes surfaces. En effet, l'usine OdoF d'Ambatondrazaka a bénéficié d'un soutien continu de la part du Ministère de l'Industrialisation et du Commerce dans son expansion et sa quête de nouvelles niches. "Les autorités du commerce sont en perpétuelle négoc-

iation avec les grandes surfaces et les distributeurs pour promouvoir les produits manufacturés localement et spécialement les produits issus du projet ODOF. Cela est en passe de se réaliser car nos produits sont en cours de référencement auprès de grandes enseignes actuellement", confie le patron de la marque. Il affirme son optimisme sur le fait que d'ici un ou deux ans, la commercialisation des produits issus du projet de pépinières industrielles pourra jouer en la faveur de la balance commerciale. En effet, produire localement permettrait de réduire les importations. La tendance s'inverse progressivement. Le pays peut en effet parier sur la production locale. À en croire l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM), « L'écosystème est favorable avec un coût de main-d'œuvre raisonnable et des prix des matières premières locales accessibles. A cela s'ajoute la volonté des autorités de booster la production agricole (agriculture, élevage, pêche...) pour permettre l'essor de l'agro-business, en particulier celui du sous-secteur de l'industrie agroalimentaire, au profit des consommateurs malgaches ».



- **L'usine Lycoper Ambatondrazaka en chiffres**
- **Employés : 8 permanents, 15 à 20 quand l'usine tourne à plein régime.**
- **Capacité de production: 1 à 1,5 tonnes de ketchup par jour.**
- **Début de la production: 15 octobre 2023.**
- **Début de la commercialisation des produits: 24 novembre 2023.**



Njiva Rakotoarivonona

L'Industrialisation constitue un des trois piliers du développement de la Grande île, énoncés par le Président de la République dès les premiers instants de son nouveau mandat. À l'image d'une boussole, la Direction Générale de l'Industrialisation coordonne, auprès du ministère de tutelle, les actions relatives à ce pan essentiel de l'avenir économique de la nation. Selon Njiva Rakotoarivonona, récemment nommée aux commandes de ce service, la relance du secteur industriel est en tête de liste des priorités de son département. "A ce poste, j'assure surtout la conception, la coordination et la mise en œuvre de la politique et de la mission du MIC. Aux fins de relance du secteur, il m'incombe d'assurer la mise à disposition de projets contribuant à l'amélioration et à la compétitivité de l'industrie nationale" confie-t-elle. Bien que présente pendant le précédent mandat,

DGI : ASSURER EFFICACEMENT LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

la contribution de la DGI est plus que jamais nécessaire aux différentes voies déjà tracées.

Cela part du vaste programme d'installation de pépinières industrielles à la concrétisation de l'initiative des zones d'émergence industrielles. Les domaines porteurs de développement ont d'ailleurs été définis à l'issue des dialogues entre les secteurs publics et privés. L'agro-industrie, les huiles essentielles et extraits, le textile et l'habillement, la transformation minière et l'énergie constituent les Secteurs Prioritaires. "Pour être efficace, nous axons nos efforts vers une industrialisation de proximité, par le peuple, pour le peuple. C'est l'un des principaux objectifs du programme ODOF qui ambitionne d'appuyer les entrepreneurs locaux pour la transformation des matières premières locales. Il est ici question de développement des PMI principalement. L'objectif est de produire localement tous les besoins du pays. Néanmoins, de grands projets industriels, visant à mettre en place des industries de plus grandes envergures sont également en perspective" poursuit Njiva Rakotoarivonona. Des réformes ont été réalisées en amont pour attirer des investissements, mais aussi pour cerner les pourtours de cette tâche ardue. La mise en place d'un cadre favorable aux investissements a été

l'un des fers de lance des projets d'émergence industrielle. Parmi ces changements figurent la loi sur la programmation industrielle ou encore celle concernant les investissements. Autant de modifications qui feront en sorte d'inclure le secteur privé et les producteurs à la base. "En effet, l'Etat ne pourra pas à lui seul assurer le développement industriel du pays. C'est pourquoi nous avons signé l'année dernière un pacte sur l'industrialisation, un engagement réciproque du secteur public et privé pour la promotion effective du développement et de la croissance industrielle du pays à tous les niveaux" explique-t-elle.

Les rôles de chaque partie, État comme Secteur privé sont bien définies. Et les attributions sont claires. Par exemple, avec le projet de pépinières One District, One Factory, le secteur privé est le principal acteur dans sa concrétisation et sa mise en place. De son côté, l'Etat assurera la mise à disposition des matériels et équipements industriels. Il incombera par la suite au secteur privé, aux promoteurs et entrepreneurs locaux d'assurer l'opérationnalisation et la rentabilisation des unités industrielles et assurer leur croissance. Le Ministère mobilisera ses efforts dans ce sens, et collaborera avec les autres départements et entités publiques pour appuyer au mieux le secteur privé. Un échange de bons procédés, essentiel à la bonne marche vers nos ambitions.

NJIVA RAKOTOARIVONONA, UNE VIE AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

« Diplômée de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques, j'ai opté pour une spécialisation en Industries Agro-Alimentaires. Peu après l'obtention de mon diplôme, j'ai eu le privilège d'intégrer le Ministère en charge de l'Industrie en 2014. Mes premières années au sein de l'Administration Publique m'ont initiée aux tâches administratives et m'ont permis de me familiariser avec les réglementations et législations régissant le secteur privé, mais surtout le secteur industriel. Après quelques années en tant que chargée d'études au sein des directions techniques du Ministère, j'ai été affectée à la Cellule Technique pour la mise en œuvre du Programme Ethanol Combustible pour en assurer le secrétariat technique. Cette expérience m'a permis d'acquérir de nouvelles visions sur les missions et attributions des agents de l'Administration. En effet, il ne suffit pas de s'asseoir sur table, et d'étudier les dossiers en cours, les agents de l'Etat doivent également s'impliquer sur terrain, inter-échanger avec les autres entités publiques et surtout privées pour constater les réalités sur site et proposer des solutions et alternatives plus dynamiques et plus pragmatiques. Peu après, j'ai de nouveau été affectée au poste de représentant du Ministère en charge de l'Industrie au sein de l'EDBM. Une mission bien différente des précédentes, où il était surtout question d'interagir avec les promoteurs et investisseurs privés souhaitant développer les projets industriels dédiés aux zones et entreprises franches. Une expérience très enrichissante qui a ouvert mes horizons, mes domaines de compétences et qui m'a surtout permis de me familiariser encore plus avec le secteur industriel et le développement du secteur privé. De fil en aiguille, j'ai été promue en poste de Directeur d'Appui à l'Industrialisation, puis Coordinatrice du Projet Appui au Renforcement des capacités du CMCS (Centre Malgache de la Canne et du Sucre) dans l'organisation et la mise en œuvre des activités liées au développement de la filière sucre à Madagascar, puis Directeur de l'Émergence Industrielle. Des postes à responsabilité qui ont aiguisé mes connaissances et mes aptitudes à promouvoir et à appuyer le développement et l'essor industriel. Quelques années plus tard, me voici Directeur Général de l'Industrialisation. Je n'ai jamais pensé faire carrière au sein du secteur public, pourtant, l'expérience quotidienne et les réalités auxquelles je fait face m'ont fait réaliser l'importance d'une Administration Publique innovante et pragmatique. J'ai eu la chance et le privilège d'avoir été entourée par des mentors hors du commun, qui m'ont appris le sens de l'éthique, la responsabilité et les obligations des fonctionnaires, mais surtout la valeur et l'honneur d'un agent de l'Etat, bien au-delà des préjugés et des étiquettes qu'on impose généralement à cette fonction.

ODOF EN CHIFFRES

Actuellement, 52 unités ODOF ont été déployées dans les 21 Régions du pays. Il s'agit notamment d'unités de production industrielles telles que la production d'huile d'arachide, la transformation laitière, la production de savon, la miellerie, la transformation de fruits, de manioc ou de grains secs. 14 types d'unités industrielles en tout ont été déployées.

Le Ministère supervise actuellement l'opérationnalisation de ces unités ODOF, 9 d'entre elles sont déjà installées, et de nombreuses autres sont en cours d'installation et d'essais technique. Et en effet, l'opérationnalisation des 75 lignes de production ODOF figure parmi les objectifs du MIC à réaliser dans les 100 jours.



REGION

Vakinankaratra



GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

▶ SUPERFICIE

17 884 kilomètre

POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

▶ DENSITÉ

116,3 hab/km²

Population en 2021 : 1 567 583 habitants

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Pourcentage des ménages pratiquant l'agriculture (2018) : **90,2 %**
Source : Résultats définitifs du RGPH-3 Tome 1 (p.99)
- Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage bovin (2018) : **46,6 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 16 - Ménages Agricole à Madagascar (p.30)
- Pourcentage des ménages pratiquant l'élevage bovin (2018) : **46,6 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 16 - Ménages Agricole à Madagascar (p.30)



INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Indice Synthétique de Fécondité (15-49 ans) en 2018 : **4**
Source : MICS6 - Madagascar - Fécondité et Planification familiale
- Taux d'accroissement annuel moyen de la population entre 1993 et 2018 : **2,42 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 01 - Etat et structure de la population à Madagascar (p.46)
- Taux Net de Scolarisation au primaire en 2018 : **77,1 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3-Thème 2 - Compétences linguistiques et scolarisation à Madagascar (p.V)
- Pourcentage des enfants de 0-17ans possédant d'acte de naissance (en 2018) : **96,1 %**
Source : Rapport thématique RGPH 3 - Thème 11 - Situation socio-économique et démographique des enfants et jeunes (p.30)





L'économie du tourisme à la croisée des chemins

Passages obligés depuis Tana vers les sites prisés des touristes comme Morondava ou Toliara, Vakinankaratra et sa capitale aimeraient passer "du statut d'étape à celui de destination", pour reprendre les termes de FANIRIANTSOA.R, nouveau président de l'Office Régional du Tourisme et manager du Plumeria Hôtel d'Antsirabe. Les atouts ne manquent pas et les perspectives sont porteuses d'espoir.

Second secteur derrière l'agriculture, le tourisme pèse de 25 à 30% des revenus de l'économie de la Région. A l'échelle du pays, l'année 2023 a enregistré l'arrivée de 270 000 visiteurs, proche du chiffre de 2019, avant le point mort de la période COVID. Les données locales confirment cette tendance. Et les hôtels affichent, déjà, des réservations confirmées à un niveau de remplissage de 70%. "Notre situation de carrefour nous rend dépendant des arrivées Nord et Sud. En cela, l'ouverture du ciel de Madagascar à de nouvelles compagnies aériennes est un enjeu de première importance pour nous" poursuit-il. De plus, les éléments de sécurité sanitaire rassurants apportés par les Pouvoirs Publics après la fermeture du pays ont généré un afflux d'investisseurs privés, essentiellement de la Diaspora, désireux d'ouvrir des lieux d'hébergement et de restauration. Selon les chiffres publiés par la Direction Régionale du Tourisme et de l'artisanat, en 2023 12 établissements ont déposé des demandes d'autorisations préalables et 14 ont obtenus des autorisations d'ouverture. Un signal fort sur la confiance dans le développement du secteur. Le retour annoncé de la ligne de chemin de fer entre Tana et Antsirabe contribue également à cet enthousiasme. Il faudra, néanmoins attendre que la liaison soit ouverte aux voyageurs après la phase dédiée au transport de marchandises. Car l'état des routes, notamment la RN7 de plus en plus rapidement dégradée, reste le frein majeur aux déplacements vers la Ville d'Eaux.

Malgré tout, Antsirabe conserve sa réputation de ville idéale pour les conventions séminaires ou ateliers d'entreprises. Sa proximité avec la capitale et la facilité à s'y déplacer sont des arguments déterminants pour les organisateurs de ce type d'événements, particulièrement pendant la basse saison entre janvier et mars. Reste que la capacité d'accueil est insuffisante pour répondre à la demande, tant en quantité de chambres qu'en espaces de réunions adaptés. A cela s'ajoute l'absence d'une hôtellerie haut-de-gamme susceptible d'attirer les entreprises de renom.

"Un véritable effort de promotion est indispensable pour séduire les touristes de masse et les inciter à dépenser deux nuitées sur place au lieu de ne faire d'Antsirabe qu'une étape sur leur trajet" constate M. FANIRIANTSOA. "Les arguments culturels pour ne manquent pas pour séduire les voyageurs. La renommée de la Région dans des domaines de l'artisanat comme la fabrication des voiturettes, la confiserie, les ateliers de cornes de bœufs ou encore la fromagerie, n'est plus à faire. Reste à le faire mieux savoir. Et si l'engouement pour le tourisme de masse se confirme à court terme, le problème de la capacité d'hébergement se posera également dans la capitale régionale, comme pour le tourisme d'affaire. Au risque de voir se développer une offre informelle au détriment des professionnels. "Lors d'événements très populaires, comme les fêtes de Pâques, un grenier dans une maison peut se louer jusqu'à 150.000 ariary" cite en exemple le Président de l'ORT.

Les attraits de VAKINANKARATRA ne se limitent pas à son chef-lieu et les visiteurs affluent en masse chaque année vers les sites naturels phares : Le Lac de TRITIVA, celui d'ANDRAIKI-BA ou le Mont IBITY pour ne citer que les plus fréquentés. Mais surtout, la Région recèle de nombreux trésors non encore exploités. Rien qu'en 2023, sous la houlette de Lalà RASANJISON, Directeur Interrégional du Tourisme et des élus locaux, pas moins de 3 nouveaux espaces, riches en faune et flore endémiques, en minerais ont été identifiés : TSINJOARIVO, avec sa forêt primaire qui abrite encore des lémuriers, le Massif rocheux de MIENJONA ou encore AMPANDRINOMBALAPA, en continuité du Mont IBITY. Pour que le public puisse accéder ces merveilles, des obstacles restent à surmonter. Certaines sont sous l'égide d'autres ministères que le Tourisme, d'autres appartiennent à des privés. Des premières étapes de balisages de circuits sont entamées avec, notamment, les stagiaires de la filière tourisme de l'Université d'Antsirabe

GAS
An ALLIED UNIVERSAL Company

NOS SERVICES	NOTRE EXPERTISE
<ul style="list-style-type: none">Service de Réponse aux UrgencesService de garde monitoréService d'escorteService de protection de VIPService de sécurisation des voyages d'affairesSécurisation d'événementsPatrouille de surveillance canineFormations en matière de sécuritéService de géolocalisation de personne et de biensService de contrôle d'accèsSystème de vidéosurveillance CCTV et alarme automatique	<ul style="list-style-type: none">Fourniture de solutions de sécurité intégréesGestion de risques et conseilsService d'audit et d'informationConception de systèmes spécialisés

CONFIEZ-VOUS AU VRAI PROFESSIONNEL



L'une de nos missions est d'enrichir les paysans

Vy Vato Rakotovoao – Gouverneur de la région Vakinankaratra

A la tête de la région depuis trois ans et demi, le Gouverneur et son équipe ont opté pour un système de développement économique basé sur l'inclusive. Dans cet entretien, le numéro un de la région Vakinankaratra met en avant ses potentiels et énumère les blocages.

De quoi vit la région ?

La région est à vocation agricole. A l'échelle nationale, elle est de tradition industrielle depuis toujours. On ne peut pas négliger la ressource humaine, car plusieurs élites occupant des postes importants sont originaires de la région. On dit que les gens de la région sont laborieux et ont la culture du commerce et l'industrie. La profession libérale est très convoitée également. En termes de production agricole, la région est largement autosuffisante et elle disperse les récoltes partout à Madagascar, et commence à exporter des fruits et légumes frais vers Mayotte. Vakinankaratra est le premier producteur de lait et de ses dérivées à Madagascar, d'une manière artisanale ou industrielle.

La base de l'industrie de Vakinankaratra est l'agro-alimentaire comme en témoigne la présence des géants comme la brasserie Star ou Socolait. Ces unités industrielles, quelque soit leur taille, créent de l'emploi et permettent aux paysans et producteurs fournisseurs en matière première d'avoir une source de revenus stable. D'ailleurs, l'une de nos missions est de permettre aux paysans de la région de s'enrichir. La ressource minière n'est pas négligeable, non plus, comme en témoigne la grande cimenterie implantée ici.

Qu'est-ce qui différencie cette région ?

Vakinankaratra est le seul du pays qui produit le foie gras. Les acteurs de la filière se professionnalisent et sont en train de mettre en place une charte retraçant toutes les normes requises au niveau sanitaire, transformation, élevage ou conservation. A terme, on envisage de mettre en place le label « Produit de Vakinankaratra ». Le système d'appellation d'origine contrôlé ou géographique n'existe pas à Madagascar. La région abrite aussi la plateforme du lait et les acteurs de la filière ont, également, adopté une charte. Les industriels sont signataires de ce document et c'est réjouissant. La région dispose deux unités de

contrôle mobile pour surveiller la qualité du lait.

Vakinankaratra est la seule région qui dispose d'un comité RSE régional. Pouvez-vous en dire plus ?

Effectivement, depuis 2022, nous sommes la seule région qui dispose d'un tel dispositif. Pour cela, on collabore avec les entreprises à Vakinankaratra. A travers ce comité, plusieurs travaux, comme la réhabilitation des infrastructures routières ont été réalisés. Des dons de matériaux de constructions ont été réalisés, sans oublier les actions sociales à travers la distribution des produits de première nécessité. Nous sommes aussi actifs sur le reboisement. La région dispose d'une pépinière et des jeunes plants peuvent être distribués gratuitement. Enfin, au gouvernorat, on prône l'inclusive au monde professionnel. Parmi nos personnels, on compte des personnes en situation de handicap physique.

Sur quels axes repose le plan de développement de la région ?

On se coordonne avec la politique générale de l'Etat et les trois piliers de ce second mandat du Président de la République. Nous sommes à l'œuvre dans la rénovation des infrastructures routière à Ambatolampy, Faratsiho, et Antsirabe. C'est à travers les routes que les opérateurs pourront acheminer leur récolte et favoriser les échanges commerciaux (...). L'énergie est aussi primordiale. On collabore étroitement avec la Jirama et le ministère de l'énergie, afin de faciliter l'accès à l'énergie surtout pour les investisseurs. On prône l'énergie renouvelable ; l'hydroélectrique et photovoltaïque. La région abrite la plus grande centrale solaire de Madagascar mais aussi le projet Sahofika. Dans tous les cas, le système que nous adoptons est un modèle économique inclusive et intégré.

Finalement, qu'est-ce qui bloquent le développement de la région malgré tous ces potentiels soulevés ?

Il faut des changements de comportement dans la production et la transformation. La plupart des paysans utilisent des techniques très anciennes. Dans la filière riz surtout, nous déployons les efforts pour remédier cela afin de doubler la production rizicole. Il faut également savoir consommer local pour améliorer la qualité des récoltes.

Au moment de payer les redevances et les ristournes, nombreux sont ceux qui resquillent. Il faut toujours se conformer aux normes quand on opère une activité. Les infrastructures notamment routières sont importantes. Dans la région de Vakinankaratra, surtout durant les 15 dernières années, les entretiens des routes faisaient défaut et la réhabilitation prend du temps. Le manque de financement pour les entrepreneurs et ceux qui transforment est également un problème (...).





Antsirabe, le berceau de la STAR



C'est en 1947, qu'une première bière est brassée au cœur de la Ville d'Eaux par la société La Rochefortaise... C'est de là que naît, en 1953 la Société Tananarivienne d'Articles Réfrigérés plus connue sous l'acronyme STAR. Plus de 70 ans après, la malterie et la brasserie se font toujours face d'une part et d'autres de la RN-34 à la sortie de la ville. Exemple unique dans le Groupe Castel, actionnaire majoritaire depuis 2011.

"Cela ne correspond pas au modèle économique habituel de notre actionnaire" explique Daniel COUDERC, Directeur Matières Premières Brassicoles en charge de l'exploitation de Malto, "Mais c'est historique. Cette proximité a montré sa pertinence durant les difficultés d'approvisionnement en matières premières qui ont touché la profession durant la crise Covid et depuis le début de la guerre en Ukraine." Forte de deux germoirs, capable de traiter 8 000 tonnes d'orge par an pour les transformer en 7 000 tonnes de malt, Malto assure 70% des besoins du site. Le reste des matières premières fait l'objet d'achats locaux lorsque cela est possible ou d'importations. « Avoir la capacité d'alimenter les 11 000 tonnes de malt nécessaires pour la production de bières est notre objectif. La construction d'un troisième germoir est envisagée pour atteindre ce volume à horizon 2025 » affirme Daniel Couderc

Encore faut-il convaincre les agriculteurs d'étendre les surfaces de culture d'orge." Précise-t-il. En effet, le prix de la céréale a sévèrement chuté lors des campagnes 2022 et 2023 et les paysans se sont tournés vers d'autres cultures. Actuellement, 2 200 hectares cultivés font vivre 18 000 exploitants, répartis essentiellement sur les régions Antsirabe 1 et 2 et Ambatofinandrahana. Il en faudrait 1 000 de plus, étalés sur un territoire plus étendu. Pour faire face, Malto a consenti un effort conséquent en proposant une hausse de 40% sur le prix d'achat au kilo. A cela, s'ajoutent des actions conformes au plan RSE, comme la réfection d'écoles pour le volet éducation, le soutien à la réparation de pistes, d'ouvrages d'art ou de canaux... Sur l'aspect environnemental, Malto a créé sa propre pépinière et offre, chaque année, des plans aux paysans qui lui fournissent de l'orge. 120 000 arbustes ont ainsi été distribués en 2023. Ils seront au nombre de 150 000 en 2024 dont 50% de fruitiers, ce qui représente l'équivalent de 60 hectares de reboisement.

Face à Malto, le bâtiment porte toujours l'enseigne de Brasserie d'Antsirabe. Quelques 800 000 bouteilles de bières y sont produites quotidiennement. Entièrement automatisée, équipée de matériel dernier cri et à la pointe de la profession, Star Antsirabe reste un des fleurons de l'in-

dustrie locale, nationale et même régionale. Chaque étape, de la réception des matières premières au stockage des produits finis en passant par la production, font l'objet de contrôles stricts sous l'œil vigilant des agents Star.

La chaîne s'adapte aux différentes marques de bières produites par l'entreprise en fonction des commandes de la direction commerciale. Pour ce qui est du contenu, après cuisson des matières premières, filtration et refroidissement du mout, le produit est placé en fermentation entre 12 et 16 jours. C'est le processus de maturation naturelle d'une bière. Enfin, c'est le stade de filtration avec de l'eau désaérée et saturée qui différencie les 6 sortes de bières produites par la STAR sous les marques Gold, Beaufort, Queens, THB et le panaché Fresh.



Daniel COUDERC
Directeur Matières Premières
Brassicoles en charge de l'exploitation
de Malto

► STAR ANTSIRABE EN CHIFFRES

La capacité de production du site est de 270 millions de bouteilles par an, ce qui en fait la plus importante unité sur cette boisson. Elle se situe au deuxième rang des usines de la STAR en volumes après Ambatolampy qui produit, outre de la bière, nos chers Bonbon Anglais et autre World Cola.

Antsirabe compte plus de 420 salariés : 197 à la brasserie, 131 pour l'antenne logistique, 63 au sein de la malterie et 30 à l'agence commerciale.



CAMION T-KING PLATEAU

Charge utile : 4000 kg
Air conditionné
Volant réglable
Ceintures de sécurité
Écran tactile
Caméra de recul
Ridelles latérales
rabattables



CAMION T-KING BOX

Charge utile : 4000 kg
Air conditionné
Volant réglable
Ceintures de sécurité
Écran tactile
Caméra de recul

DISPONIBLE EN
LOCATION LLD

*Voir conditions en Agence





Ampalia Quand les fruits se transforment



Par la production de cidre, Ampalia, viculteur installé à Antsirabe ajoute une corde à son arc. Grâce au projet ODOF, le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce met à la disposition de cette entreprise une machine industrielle, capable de transformer 500 kilos de pommes par heure, pour une cuve de stockage d'une capacité de 3 500 litres.

« La mise en place des unités dépend des besoins et des matières disponibles sur place. Antsirabe est connue comme un grand producteur de pomme, de pommes de terre et de carottes entre autres. En ce qui concerne le cidre, on envisage de transformer près de 9 tonnes cette année » explique Andriatina Ratovondrahona, fondateur d'Ampalia. Pour garantir le succès de cette collaboration, le ministère en charge de l'industrie va continuer de soutenir cette entreprise afin de trouver des débouchés pour les produits finis. Pour sa part, l'entreprise collabore avec des coopé-

ratives pour se fournir en pomme.

La société a été créée en 2016 mais les recherches ont commencé dès 2012, période durant laquelle une vingtaine de fruits ont été expérimentés. Ampalia propose des apéritifs issus de fermentation autre que provenant du raisin. Tous les produits disponibles présentent 16 % d'alcool. On compte six variétés de vin à partir de litchi, mûre, passion, fraise, prune et orange disponibles sur le marché. Quand la marque participe à des salons, des éditions limitées, par exemple du vin à partir de la pastèque, sont présentées aux clients.

Pour les matières premières, la région de Vakinankaratra est valorisée en premier. Tant que les fruits comme des pêches, des mûres ou des pommes existent dans la région, l'entreprise achète sur place. Mais pour se procurer d'autres fruits comme le litchi ou la passion, elle approche d'autres fournisseurs dans différentes localités du pays.

Andriatina Ratovondrahona a débuté son business en 2016. Pour cet ingénieur en génie-chimique, le choix de travailler dans ce domaine est une évidence. En effet, le jeune entrepreneur est spécialisé dans la transformation agro-alimentaire.

« Le thème de mon mémoire de fin d'étude s'est portée sur la valorisation d'un fruit appelé

Ampalibe pour le transformer en vin » se souvient-il. En créant son affaire, l'entrepreneur a dû gravir des échelons et résoudre plusieurs difficultés. « La première concerne le financement. Vient ensuite la fourniture en matériel. Il a fallu tout importer car les machines n'existent pas à Madagascar. Enfin, il a été compliqué de s'implanter sur marché local. On a eu du mal à envahir les étales dans les grandes surfaces ou les restaurants » partage-t-il.

Aujourd'hui, les produits d'Ampalia sont bien connus des consommateurs et sont présents chez les distributeurs importants. Le marché local a finalement été acquis a été résolu deux ans après la création de l'entreprise, en 2018. « C'est tout à fait normal car ce sont des produits nouveaux. Il nous a, donc, fallu familiariser nos clients à cette offre nouvelle » explique le fondateur de l'entreprise.





FIFAMANOR

REGION



En 1972, Madagascar et le Royaume de Norvège ont signé un accord bilatéral pour la promotion de la culture du blé, de la pomme de terre, pour la promotion et le développement de l'élevage laitier dans la région du Vakinankaratra. Le projet, baptisé Fiompiana Fambolena Malagasy Norveziana ou FIFAMANOR, est engagé pour une période de 5 ans renouvelable et va, finalement, durer 20 ans. En 1992, FIFAMANOR est doté d'un statut d'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) et devient un Centre de Développement Rural et de Recherche appliquée installé à proximité d'Antsirabe. Sa principale mission est de contribuer à l'amélioration du niveau de vie des producteurs par la promotion des spéculations reconnues prioritaires de la région, entre autres, les plantes à tubercules, le blé, les autres cultures vivrières et fourragères, et la production laitière.

Le centre est doté de deux départements techniques : recherches et développement et élevage, et mène plusieurs secteurs d'activités, notamment dans le domaine de la recherche appliquée à l'agriculture. Différents laboratoires assurent toutes ses opérations dont le but premier est de procéder à une sélection variétale de différentes plantes, d'en développer les semences et, ainsi, les commercialiser par la suite. Fifamanor se charge également de mettre à jour les techniques de production utilisées par les agriculteurs dans la région de Vakinankaratra et assure des missions d'encadrement.



Les expertises de Fifamanor :

- Essai agronomique et post-récolte
- Culture in-vitro
- Contrôle de la qualité (au laboratoire, aux champs)
- Analyse de la qualité de blé et de la farine
- Amélioration de l'alimentation animale et conduite d'élevage laitier
- Expérimentation en alimentation des bovins laitiers
- Analyse et détermination des valeurs alimentaires (matières sèches, minérales brutes ou cellulose brutes et fibres)
- Calcul de ration et composition de provende
- Conduite de l'élevage laitier : hygiène de l'étable, de la traite, santé et reproduction
- Diffusion des géniteurs mâle et femelle
- Diffusion des résultats de recherche (démonstration, guide et fiche technique, film documentaire, formation et conseil, encadrement et appui technique)
- Diffusion des techniques de protection de l'environnement
- Production de semences de base (pomme de terre, liane de patate douce, blé)
- Production de semences de culture (pomme de terre, espèces fourragères, riz pluvial, maïs, soja et liane de patate douce)
- Vente de semences agricoles : semerises de pomme de terre, de blé, d'espèces fourragères, de riz pluvial, de maïs, de soja et lianes de patate douce, jeunes plants
- Vente des produits de l'élevage: Lait et produits laitiers (beurre, crème), veaux, taureaux et géniteurs femelles
- Prestations de services sous conventions
- Formation, conseil et appui technique des techniciens et producteurs
- Encadrement des stagiaires et des techniciens dans divers domaines



REGION

CFFAMMA



Etablissement unique en son genre à Madagascar, le CFFAMMA (Centre de Fabrication, de Formation et d'Application du Machinisme et de la Mécanisation Agricole) a vu le jour en 1952 à l'initiative du gouvernement de l'époque pour moderniser un secteur primaire très largement dominé par des pratiques manuelles traditionnelles. Son implantation à Antsirabe s'est imposée par la richesse et la densité des cultures dans la région Vakinankarata. Plus de 70 ans plus tard, le centre demeure le seul lieu du pays à dispenser des enseignements universitaires sur le machinisme agricole et le génie rural (à l'annexe de Nanisana à Tana) sous la forme d'une licence en 3 ans ouvrant sur des Master 1 et 2, la conduite (1 mois) et le dépannage d'engins pouvant aller jusqu'à 6 mois et la fabrication de petit matériel. Cette dernière option prend plutôt la forme de formations à la carte d'une durée variable suivant la demande des clients, qu'il s'agisse d'entreprises, de collectivités, d'associations ou pour répondre à des projets ministériels. Pour les propositions qui figurent au cata-

logue, les presses, étuveuses ou semoirs et autres ne sont fabriqués qu'à la demande. Certains de ces matériels ont été élaborés en collaboration avec des partenaires japonais ou indonésiens.

Le Centre fait figure de petit campus avec salles de classes, ateliers, amphithéâtre et dortoirs pour accueillir les étudiants en provenance de tous les coins de la Grande Ile, avec une capacité d'hébergement pouvant aller jusqu'à 200 élèves. Les offres de formation sont très variées: de la gestion des matériels pour les artisans de proximité à des modules plus orientés selon la politique de l'Etat. "Pour répondre à l'évolution du secteur et aux directives, nous avons mis en place des cours sur la gestion des coopératives de matériel agricole" précise David RAKOTOSON, directeur général de l'établissement jusqu'en mars 2024. Très impliqué dans les politiques publiques, le CFFAMMA participe, aussi, à la coordination nationale du Programme de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-industrie (PEJAA) et est investi dans la Direction d'appui à l'Organisation des Producteurs et à l'Agro-business (DOPAB).

Avec son statut d'Etablissement Public à caractère Industriel, le Centre ne bénéficie pas de subventions de l'Etat et s'autofinance. Ses ressources proviennent des frais de scolarité acquittés par les étudiants, sur leurs propres moyens ou grâce à des bourses, de la vente des petits matériels ou de la location et la conduite de gros engins

aux agriculteurs locaux pendant certaines périodes de l'année. Mais l'essentiel des revenus est tiré de l'exploitation des 120 hectares de terres cultivées et des 50 ha de rizières qu'il détient. En même temps qu'un terrain d'apprentissage pour les étudiants et stagiaires (80% de la formation est pratique, 20% théorique), ces surfaces agricoles permettent la production et la vente de céréales ou de semences, notamment pour le riz irrigué.

"L'expertise du centre est reconnue et il est très sollicité" reconnaît David RAKOTOSON. "Face à la progression de l'agrobusiness, encouragé par les Pouvoirs Publics, le CFFAMMA ne peut plus vraiment faire face aux demandes multiples. Aujourd'hui, son rôle doit être, aussi, d'inciter des entreprises privées et des investisseurs à s'engager dans le secteur de la formation aux technologies modernes de l'agriculture pour satisfaire un secteur en pleine expansion".





L'histoire de Socolait est indissociable d'Antsirabe. Même si la première pierre du site a été posée en 1972 par Nestlé. Passée tour à tour dans le domaine public, sous l'égide de la famille KARMALY puis du fond d'investissement Adenia, l'entreprise rejoint le Giron du groupe Basan en 2018. Une suite logique tant la société se reconnaît dans les valeurs véhiculées par le groupe de Karim BARDAY au service du développement à long terme de Madagascar, comme le rappelle l'historique slogan "Au bon lait d'Antsirabe". Tout ici est produit à partir du lait des quelques 3000 éleveurs de la région qui alimentent l'usine à raison de 18000 litres par jour. Néanmoins, une petite révolution culturelle et industrielle s'opère à partir de l'arrivée du nouvel actionnaire. Restructuration, réorganisation des secteurs de production, réhabilitation des centres de collectes professionnalisation des méthodes de travail et de respect des normes d'hygiène, Socolait entame une mue qui s'accompagne d'une modernisation progressive de l'outil de productif. En parallèle, l'offre s'étoffe de nouvelles gammes. Tantôt pour tirer la marque vers le haut, à l'image de "O'Fruits", des "Double Crème" ou dernièrement "Coeur patissier". Tantôt pour rendre les laitages plus accessibles avec la version Yama et des premiers prix à 600 ariary le pot. Les traditionnelles farines de blé lactée Farilac et lait en poudre O'Lait ont dû faire de la place sur le catalogue. Quelques 8000 tonnes de produits sortent des lignes chaque année sous 9 grandes marques déclinées en plus d'une vingtaine d'étiquettes. Les yaourts représentent 50% de ce volume. "La légende

veut que Socolait fabrique un yaourt par Malgache et par an" annonce Emmanuel PERRIN. Soit un peu plus de 30 millions en 2023.

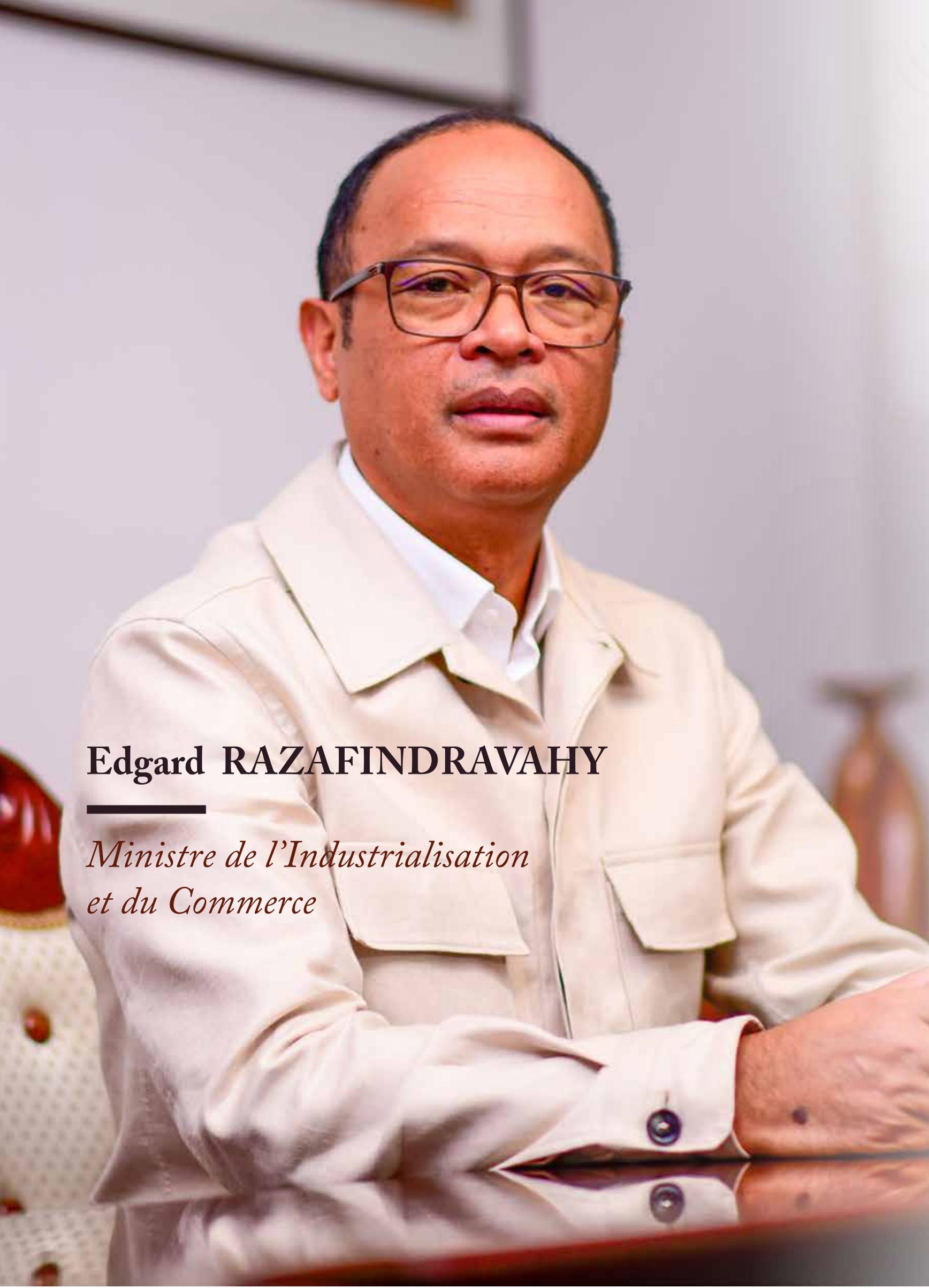
L'innovation se traduit aussi par les recherches menées dans le domaine de la crèmerie, des produits moins communs dans le panier de la ménagère malagasy. Difficile de faire un état exhaustif des changements opérés aussi bien au niveau de l'appareil de production que du marketing. Mais le constat est là : un doublement du chiffre d'affaires de 40 à 80 milliards d'ariary en 5 ans. Et l'entreprise affiche fièrement son ambition de franchir la barre des 100 milliards à court terme. "La réalisation de cette ambition passera par une couverture plus large du pays", avance Emmanuel Perrin, Directeur de division. « Nous sommes limités par le respect de notre engagement à fournir des produits à base de lait frais. Nous créons des chambres froides aux normes strictes dans de nouvelles villes pour élargir notre distribution dans les parties du pays où nous sommes encore absents. Et ainsi garantir la qualité. C'est un des axes principaux de notre progression future.".

Pour atteindre ses objectifs, Socolait doit aussi s'engager dans l'accompagnement des éleveurs pour parvenir à une meilleure productivité des vaches, limitée en moyenne à 5 litres par jour. En comparaison, en Europe, une laitière produit jusqu'à 25/30 litres par jour. Pour comprendre le quotidien des paysans locaux et les aider, notamment dans la nutrition des animaux, Socolait a implanté une ferme expérimen-

tales sur le site. "C'est, pour nous, un moyen d'acquérir une expertise sur les problèmes des agriculteurs, de se mettre au diapason de leurs conditions d'exploitation du bétail", explique Mourad JARJINI, le Directeur industriel.

Aujourd'hui, Socolait, marque iconique à Madagascar, emploie 350 personnes sur Antsirabe et injecte chaque mois 1,2 milliards d'ariary dans l'économie locale. Et demain ?



A portrait of Edgard RazafindravaHY, a man with glasses and a light-colored jacket, sitting at a table. The background is a plain, light-colored wall.

Edgard RAZAFINDRAVAHY

*Ministre de l'Industrialisation
et du Commerce*



L'exécution des engagements du Pacte pour la Programmation Industrielle au cœur de nos priorités

Combatif et déterminé à mener à bien les mesures contenues dans le Pacte, le Ministre de l'Industrialisation et du Commerce, Edgard RAZAFINDRAVAHY a reçu l'Expansion. Il prône la continuité du dialogue constructif avec le secteur privé et réitère les objectifs du gouvernement au bénéfice de l'économie nationale.

Le Président et le Premier Ministre vous ont renouvelé leur confiance. La politique, en matière industrielle, s'inscrit-elle, donc, dans la continuité ?

La réaffirmation de l'industrialisation comme l'une des trois priorités du Président illustre clairement la volonté de continuité et d'accélération dans notre approche. Avec la reconduction de mon mandat, le message est clair : poursuivre les efforts déjà engagés tout en intensifiant nos actions. La signature du Pacte pour Programmation Industrielle avec le secteur privé en juillet dernier marque un tournant décisif dans notre démarche, plaçant désormais l'exécution au cœur de nos priorités.

Quelles sont les grandes directives qui s'affichent sur la feuille de route qui vous a été confiée ? Des nouveautés y figurent-elles ? Quels sont les défis qui se présentent à vous pour les 100 premiers jours ?

La feuille de route qui m'a été confiée met en lumière plusieurs axes prioritaires : D'abord la protection de l'industrie locale, c'est une question de cohérence. Cela passera par la limitation des importations à ce qui est strictement nécessaire pour combler les déficits de production.

Ensuite, la mise en avant de filières prioritaires telles que le riz, le sucre, l'huile, la farine et le ciment, avec pour objectif d'accroître la production et la valeur

ajoutée locale et de réduire les importations.

Le déploiement continu du programme ODOF (One District One Factory) destiné à revitaliser les localités grâce à l'implantation d'unités industrielles y figure, aussi. Le programme sera renforcé grâce à un partenariat imminent avec le gouvernement indien pour l'introduction d'unités de plus grande envergure.

Enfin, le renforcement du cadre juridique pour les projets de parc industriel et de zone économique et les négociations des accords pour des projets d'envergure comme la sucrerie de Morondava, ou la cimenterie intégrée dans la région Sud-Ouest complètent les chantiers.

Nous nous engageons également à concrétiser les promesses du Pacte, visant à améliorer le climat des affaires, faciliter l'accès au financement, répondre au déficit d'infrastructures et d'énergie et offrir des formations répondant aux besoins du secteur industriel. Dans l'immédiat, nous mettons l'accent sur des initiatives phares dans chacun de ces domaines, sauf pour la formation qui demandera plus de temps à structurer. À titre d'exemple, nous avons entamé la résolution de la question des arriérés de TVA avec le ministère des finances, libérant ainsi 57 milliards d'ariary au profit des entreprises franches, démontrant notre engagement immédiat et notre volonté de soutenir activement notre tissu industriel.



Entretien



Selon vous, à quoi ressemblera, ou devra ressembler, l'industrie à Madagascar à l'horizon 2040 ?

L'objectif est celui du Pacte, à savoir de doubler à horizon 2040 la part de l'industrie dans le PIB en faisant passer de 15% aujourd'hui à 30% en ciblant prioritairement les secteurs porteurs des avantages comparatifs du pays, à savoir l'agro-industrie, les huiles essentielles et extraits, le textile et l'habillement, la transformation minière et l'énergie. Nous voulons une industrie qui transforme au maximum les ressources locales, compétitive et intégrée aux échanges internationaux.

Les relations secteur public-secteur privé se sont renforcées au cours des derniers mois du précédent mandat. Ont-elles vocation à s'intensifier davantage ? Avez-vous la volonté d'associer, encore plus, le secteur privé aux réflexions, voire aux décisions, sur le développement industriel à Madagascar ?

Nous avons mené 18 mois de dialogue avec le secteur privé pour aboutir à la signature du Pacte pour la Program-

mation Industrielle. Si le moment est désormais à l'action, le dialogue ne s'arrête pas là. Parmi les engagements figure la tenue de plusieurs dialogues public-privé sur des sujets clé comme les freins procéduraux et administratifs, l'allègement et la facilitation des procédures d'importation et d'exportation, la réforme des procédures de redressement fiscal, la protection des marques pour n'en citer que quelques-uns. Tout ceci fait partie de l'amélioration du climat des affaires. Donc le dialogue public-privé va continuer. L'État et le privé ont d'ailleurs érigé le dialogue et la concertation comme base de leur collaboration dans le Pacte.

Les acteurs du privé regrettent parfois les lenteurs dans l'application des règles, mesures ou lois concernant leur activité. Quels progrès sont envisagés pour y remédier ?

Nous sommes pleinement conscients de l'importance de mettre en œuvre les réglementations de manière rapide et efficace pour soutenir le secteur privé. L'État s'est engagé, à travers le Pacte, à améliorer ce processus. Notre objectif est désormais de faire en sorte que les décrets d'application des lois soient publiés dans les six mois suivant leur promulgation. Cet engagement fait partie de mes priorités pour les 100 premiers jours de mandat.

L'industrie, comme d'autres secteurs, pâtit des contraintes liées aux infrastructures, notamment de transport, et des défaillances dans la fourniture d'énergie. Quels efforts vont être fournis pour pallier ces difficultés de production et de développement ?

L'amélioration des infrastructures est clé pour notre développement économique, pas seulement dans l'industrie mais dans tous les secteurs. A ce titre, laissez-moi citer 2 projets structurants en cours. Le premier concerne l'extension du port de Toamasina et le

second la construction de l'autoroute Tana-Tamatave qui est un des projets phare du président. La réalisation de ces 2 projets aura un impact majeur pour le développement de notre pays. D'autres projets d'infrastructure sont prévus. Pour certains d'entre eux, nous avons même déjà sécurisé les financements. Certains sont médiatisés comme les projets de nouvelles centrales hydro-électriques de Volobe ou Sahofika mais la plupart ne sont pas connus de la communauté économique. C'est pourquoi nous avons pris l'engagement dans le Pacte de donner de la visibilité sur les projets d'infrastructure en cours pour permettre l'anticipation des projets industriels. C'est un des engagements des 100 premiers jours.

On ne peut pas parler d'infrastructures orientées industrie si on n'évoque pas les parcs industriels. Si nous voulons attirer les investissements privés, qu'ils soient nationaux ou internationaux, la mise en place de parcs industriels est assurément un accélérateur. La localisation de ces parcs est connue : Moramanga, Diégo, Fort Dauphin, Tuléar pour ne citer que les plus importants mais force est de constater qu'ils n'avancent pas comme on le souhaite. La raison principale est l'absence de qualification juridique de ces zones. A Madagascar, nous avons le choix entre une ZES ou une Zone Franche et bientôt une Zone d'Investissement Industriel lorsque le décret d'application de la LDI sera adopté. L'important c'est qu'on définisse un statut pour que les investisseurs agissent dans un cadre juridique sécurisé. Cela peut d'ailleurs être une mixité des statuts mais il faut reconnaître que les investisseurs internationaux souhaitent une ZES. Je précise que la qualification d'une zone en ZES passe par un décret en conseil des ministres. Nous avançons dessus. Pour terminer sur le sujet des parcs industriels, je souligne que le Pacte prévoit la mise en place en 5 ans de 4 à 8 agropoles,





Entretien

correspondant à 2 zones géographiques maximum pour chacune des 4 filières prioritaires retenues, à savoir le riz, le maïs, le sucre et l'huile d'arachide. Le projet PTASO à Tuléar en fait partie.

S'agissant de l'énergie, l'auto-production d'énergie par les industriels est la stratégie à court terme retenue avec le secteur privé en attendant l'arrivée des grands projets comme Volobe ou Sahofika. Ici encore, l'idée est de faciliter l'autoproduction car les procédures sont trop lentes. Il s'écoule aujourd'hui de 8 à 12 mois entre le dépôt de dossier et la signature du contrat de revente avec la JIRAMA. C'est beaucoup trop long.

A court terme, le soutien des pouvoirs publics va-t-il s'orienter vers des secteurs industriels en particulier ? Allez-vous donner la priorité à certains types d'entreprises ?

L'Etat et le secteur privé ont retenu 5

secteurs prioritaires : l'agri-business, le textile, les huiles essentielles et extraits - cela comprend l'extrait de vanille -, la transformation minière et l'énergie. Nous n'allons pas définir de nouvelles priorités. S'agissant de l'agri-business en particulier, nous comptons nous appuyer sur les coopératives dans le cadre des projets d'agrégation entre industriels et l'amont agricole, l'agrégation étant retenue comme le mode prioritaire d'approvisionnement en matières premières des usines. Je rappelle que mon ministère a fait adopter en 2023 la loi sur les coopératives.

Un petit arrêt sur l'actualité : le rachat de Cementis par Gamma Civil pour donner naissance à Alpha Ciment, avec à la clé d'importants investissements dans l'outil de production, est-il un signe de la confiance des investisseurs dans l'économie malagasy et dans les perspectives à venir pour le pays ?

Ce sont des investisseurs de premier plan dotés de l'expérience et de moyens financiers importants qui ont décidé d'investir dans un secteur stratégique. Le secteur du ciment, c'est 7% de croissance par an sur les 20 dernières années. Et le marché peut être plus important avec une croissance économique plus forte, l'augmentation du taux d'urbanisation, le développement des infrastructures. L'enjeu du secteur est surtout d'aller vers une transformation locale des matières premières car nous avons tout ce qu'il faut pour produire du ciment 100% local et ne plus avoir à importer. C'est pour cela que le secteur de la transformation minière figure parmi les 5 secteurs prioritaires et ce sont ces perspectives qui ont convaincu ces grands investisseurs de venir chez nous. J'y vois, aussi, une première traduction concrète de l'impact de notre nouvelle loi sur les investissements. Mais ce n'est qu'un début.





L'engagement de Vitogaz envers le bien-être de ses employés et l'égalité des genres est manifeste à travers ses initiatives récentes. La société, filiale du Groupe Rubis, place les droits humains au cœur de ses préoccupations, s'appuyant sur une feuille de route RSE solide, un plan ambitieux en faveur de la neutralité carbone, et un code éthique rigoureux. Ces outils guident ses actions concrètes pour créer un environnement de travail inclusif et rassurant pour ses collaborateurs, clients et autres partenaires.

Quelle est la raison de la mise en place de la charte pour une entreprise bienveillante envers la femme ?

C'est un engagement de notre Directeur Général, Monsieur Zo ANDRIAMAMPINANINA, qui vise à faire de Vitogaz Madagascar une référence en matière de respect des droits des femmes dans le monde des affaires à Madagascar.

La charte représente un engagement fort de Vitogaz pour garantir la reconnaissance et la valorisation des femmes au sein de l'entreprise. Son objectif premier est de promouvoir l'évolution professionnelle des femmes tout en renforçant leur confiance en elles, sans aucune distinction de genre avec une implication forte collaborateurs volontaires. Elle met en avant l'égalité des chances entre hommes et femmes. L'accent est mis sur la compréhension collective de la spécificité des cas de la femme, le traitement équitable pour

tous les employés, la compétence n'est pas au-dessus de la question de genre dans le cadre des recrutements ou de la progression professionnelle.

Concrètement, que prévoit la charte ?

Dans la pratique, la charte comprend une série d'actions visant à créer un environnement de travail inclusif, équitable, bienveillante :

Elle encourage le coaching et le mentorat pour favoriser le développement des talents, tout en mettant l'accent sur la compétence comme critère principal de recrutement. De plus, des programmes de sensibilisation sur des sujets tels que la santé féminine et l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle sont également mis en place. Par exemple, la réintégration des nouvelles mamans après le retour des congés de maternité et l'équilibre entre hommes et femmes dans chaque

métier, même pour les métiers techniques, afin que les femmes se sentent valorisées et aient les mêmes opportunités de carrière que les hommes.

C'est un fait : au travail, les femmes sont souvent confrontées à des problèmes liés à la violence basée sur le genre ...

En parallèle, Vitogaz s'attaque aux problèmes liés au genre au travail, comme le sexisme et le harcèlement, en mettant en place des mécanismes de signalement et des actions de sensibilisation.

Ces initiatives récentes s'inscrivent dans une démarche plus large visant à créer un environnement de travail équitable et inclusif, où chaque employé(e), quels que soient son genre et ses responsabilités familiales, a les mêmes chances de réussite et d'épanouissement professionnel.



CERTIFICATION ENTREPRISES

L'IMPRIMERIE NIAG CERTIFIÉE ISO 9001:2015

Depuis soixante-quinze ans d'existence, la qualité, l'expérience et l'innovation sont toujours au rendez-vous! Pionniers dans le domaine de l'imprimerie à l'ère de la modernité et de l'évolution du numérique, la Nouvelle imprimerie des arts graphiques (NIAG) obtient une certification ISO 9001:2015. Une reconnaissance pour un « management de qualité » sur lequel l'entreprise, créée en 1949 continue de s'activer. Le document a été délivré par SOCOTEC certification France. Cela résulte d'un travail d'équipe et d'une " implication personnelle » de tout un chacun au niveau de l'entreprise. « C'est même l'un des principes à suivre pour obtenir une certification Iso 9001. Tout le monde au sein de l'entreprise doit donner du sien. C'est ce que nous avons fait. Nous avons suivi les exigences des normes et avons également tenu compte des besoins et des attentes des clients » confie Rakotomavo Sehen, directeur qualité au sein de la NIAG. Des points essentiels marqués dans le but d'obtenir cette certification ISO.



Toutefois, au-delà d'un gage de qualité, mais aussi d'une reconnaissance, il est aussi question de travail d'amélioration continue" comme l'avait souligné Lalaina Andriantsitohaina, Administrateur Général de NIAG lors de la cérémonie de remise de la certification. "Pour nous, ce n'est pas une fin en soi, mais appelle de notre part un effort permanent dont nous sommes pleinement conscients. Nous nous engageons à évoluer et à nous adapter aux changements de l'industrie" a-t-elle indiqué à la Compagnie des Voyageurs Ivandry, Avec cette certification, l'entreprise se voit avantagée par rapport à différents volets. A commencer par les pratiques quotidiennes au sein de l'imprimerie. Un système a été mis en place pour parfaire le processus de travail au niveau du groupe. " Un système PDCA (Plan do check act) a été instauré. A chaque fois que nous réalisons une commande ou tout autre travail nous nous attelons à planifier,

réaliser, évaluer mais aussi à faire un suivi méticuleux de cette tâche" fait-elle savoir.

Fondée en 1949 par feu Charles Andriantsitohaina, l'entreprise est aujourd'hui à sa troisième génération de dirigeants. Au fil du temps, l'imprimerie a fait face aux différents remodelages du paysage entrepreneurial à Madagascar. Que ce soient les remous politiques qui affectent inévitablement le climat des affaires ou encore les différentes évolutions technologiques et concurrentielles auxquelles font face la branche de l'imprimerie et des arts du numérique. Devenue une référence dans l'industrie graphique, la NIAG n'a cessé d'évoluer. Elle a contribué à l'édition de nombreuses revues ainsi que des magazines, des livres et d'autres supports visuels. Avec une clientèle extrêmement exigeante, le challenge est constamment au rendez-vous. En effet, parmi les commanditaires de l'imprimerie se comptent

plusieurs organisations Onusiennes ainsi que d'autres institutions internationales plus des entreprises privées de renom. Cela se traduit donc par une recherche constante de la qualité et de l'excellence ainsi que de l'innovation, trois maître mots qui ont fait de la NIAG "une imprimerie qui traverse le temps ». Comme l'indique également les responsables du groupe ; "Nous sommes amenés, sans cesse, à surmonter les défis notamment en termes de disponibilité des ressources mais aussi par rapport à de nouveaux horizons en ce qui concerne les investissements". L'industrie graphique à Madagascar est amenée à évoluer en permanence, notamment par rapport à la concurrence et l'évolution des moyens. "Nous sommes toujours dans cette logique de ne pas rester figés dans le temps mais d'évoluer et de nous mettre à jour continuellement " confirme Rakotomavo Sehen.





SANTÉ ET NUTRITION

Activo et vetcare, pionnières en Afrique

"À Madagascar, près de 900 000 personnes sont à nourrir et à soigner chaque année. Il faut être au rendez-vous pour ce défi". Cette phrase en dit long sur la vision du groupe ArBiochem. La société œuvre dans le secteur de la santé et de la nutrition depuis 2010. Deux de ses filiales, Activo et Vetcare, viennent d'obtenir la certification ISO 9001:2015. Cette gratification a fait l'objet d'une remise officielle au siège du groupe ArBiochem à Ambohimangakely à la fin du mois de janvier.



A travers cette distinction, Vetcare, clinique vétérinaire, spécialisée dans le soin et le bien-être des animaux de compagnie, devient la première en Afrique à obtenir ce label de qualité. La ferme et le couvoir Activo qui produit des poussins de chair acquiert, quant à elle, sa certification à l'issue d'une inspection initiale convainquante. Comme l'affirme le président directeur général de la société, Rivo Andriamanalina. "ACTIVO a obtenu sa certification dès le premier audit, en l'absence de non-conformité majeure ou mineure. C'est la seule entreprise du secteur en Afrique à avoir réussi cette prouesse à ce jour". D'après le patron du groupe ArBiochem, cette certification démontre une volonté d'amélioration continue et prouve que l'obstination des entreprises locales peut être un modèle face à la concurrence étrangère. "Cela démontre la capacité des entrepreneurs malgaches à se conformer aux normes internationales et les placent à un bon niveau d'exigence. Les entreprises locales n'ont pas à rougir devant leurs homologues au niveau Africain ou dans l'océan Indien", clame-t-il.

Pour une production locale au profit des entreprises malgaches, la qualité et la satisfaction de la clientèle figurent parmi les préoccupations du groupe. Une vision traduite par le développement du pays à travers ces secteurs porteurs que sont la santé et la nutrition. "Notre ambition est de nourrir et de soigner le futur de Madagascar. Pour cela, notre but est d'aider

et soutenir les agriculteurs malgaches à produire des protéines animales et/ou végétales de qualité et à un prix abordable" soutient Rivo Andriamanalina. Pour Activo, la mission est simple: Produire de la protéine animale, dans un souci de protection de l'environnement, en tenant compte des risques que cela induit. Comme c'est exigé dans certains volets des normes de la certification ISO 9001 :2015. Dans une optique plus large, le groupe ArBiochem s'active lui-même dans la création de valeur ajoutée, par le biais de la production locale et de l'amélioration des services dans le domaine de la santé et de la nutrition en général. "En plus de nous aider à améliorer notre management interne, la certification permet aussi d'optimiser la satisfaction de la clientèle. C'est une de nos préoccupations majeures" évoque le PDG

du groupe. En effet, des enquêtes sont réalisées régulièrement auprès de la clientèle, les fournisseurs et les partenaires pour évaluer leur satisfaction et répondre à leurs attentes. Ces objectifs sont même couchés noir sur blanc et font office de Leitmotiv pour ArBiochem. "Growing Together" ou "Grandir Ensemble. Il s'agit d'une philosophie. Nous marchons pas à pas avec nos clients pour les aider à étendre leurs activités. Certains d'entre eux, dans l'élevage du poulet ont commencé avec cinquante poussins par semaine et ont pu augmenter leur production jusqu'à deux mille poussins chair par semaine. Nous soutenons les entrepreneurs malgaches. Cela fait partie de l'essence même du groupe" explique le PDG de ArBiochem.



LE SIM ET LE BIANCO INSUFFLENT LE SMAC en vue d'une pratique des affaires conformes à l'éthique



Le 21 avril 2022, le Syndicat des Industries de Madagascar et le Bureau Indépendant Anti-Corruption ont signé une Convention de partenariat. Pour cette année 2024, les deux parties se sont convenues de continuer la mise en œuvre des plans d'actions définis dans cette Convention. La sensibilisation des membres du SIM à l'application du Système de Management Anti-Corruption (SMAC) fait partie des actions prioritaires dans ce sens.

Instigué par le BIANCO pour la première fois, en mai 2021, lors de sa participation à la 15ème Foire Internationale de Madagascar, l'adoption du SMAC par les forces vives de l'économie contribue à la promotion de l'éthique dans la pratique des affaires.

Qu'est-ce que le SMAC ?

Outil internationalement dédié à la prévention de la corruption depuis son lancement en 2016, le Système de Management Anti-Corruption qui est l'incarnation physique de la norme ISO 37001 permet aux organisations de déployer un système de management efficace pour lutter contre la corruption.

Face à la prospérité de la corruption dans le milieu des affaires, le BIANCO a solennellement pris l'engagement d'accompagner les acteurs du secteur privé malgache afin d'assainir le système entrepreneurial. Depuis son lancement en 2021, plusieurs

initiatives de sensibilisation à l'intention des groupements patronaux comme le SIM ont été diligentées. Mais pour plus d'efficacité et afin de maîtriser les techniques liées au SMAC, le Bureau s'est attelé à renforcer préalablement les capacités méthodologiques de ses agents chargés de la mission préventive pour être en mesure de les internaliser d'abord avant de pouvoir prodiguer l'assistance méthodologique tant attendue.

Quel est le domaine d'application du SMAC ? A quelles fins et sous quelles modalités ?

S'appliquant à tous types d'organisation, le SMAC couvre tous les aspects de la corruption tant dans le secteur public que privé, la corruption directe et indirecte, la corruption commise par l'organisme ou au profit de l'organisme.

Tout compte fait, le SMAC entend plus précisément préserver l'intégrité des organismes qui l'adoptent et protéger leur personnel contre les risques de corruption. Permettant d'insuffler une pratique des affaires en parfaite symbiose avec les exigences éthiques de l'entrepreneuriat, le SMAC, une fois internalisée, garantit le respect des lois anti-corruption avant de permettre de sanctionner les manquements constatés.

Le SMAC comprend des dispositions qui visent à améliorer le dispositif managérial

de l'organisme qui l'adopte, à l'instar de l'analyse du contexte dans lequel le SMAC sera mis en œuvre, de l'engagement sans faille de l'équipe dirigeante en faveur de son adoption, de l'identification des vulnérabilités qui guette cet organisme au moyen de la cartographie des risques de corruption, de la mise en œuvre et du suivi de l'application des mesures anti-corruption préconisées, de la vigilance raisonnable (due diligence), de l'évaluation des performances de l'organisme et enfin de l'amélioration continue de son fonctionnement.

Les avantages concurrentiels générés par l'adoption du SMAC sont nombreux pour l'entreprise, en l'occurrence l'amélioration de son image de marque et de sa réputation, le renforcement de la confiance de ses clients et partenaires à son égard, la réduction des risques juridiques et financiers liés aux pratiques corruptives, l'amélioration de sa compétitivité et de sa performance.

En conclusion, le SIM et le BIANCO, en suscitant l'adoption du SMAC et sa généralisation auprès des entreprises membres du SIM, jouent un rôle crucial dans la promotion d'une culture entrepreneuriale fortement empreinte d'éthique. Ce précieux outil se présente comme le dispositif le plus approprié pour se prémunir contre la corruption, justifiant ainsi les initiatives du SIM depuis, en faisant toujours signer un code d'éthique par ses membres ainsi que les efforts déployés par le Bureau en matière préventive par le biais du SMAC.

PROJET TADY

L'appel au soutien de la Diaspora



Sensibiliser la diaspora aux enjeux de développement de Madagascar et l'inciter à investir dans l'économie de la Grande Ile, c'est l'un des enjeux majeurs de la Lettre de Politique Nationale d'Engagement de la Diaspora malagasy (LPNED), adoptée le 17 février 2021 et qui porte jusqu'en 2030. A travers le projet TADY (Tantsoroka ho An'ny Diaspora), cette initiative politique et institutionnelle ambitieuse a reçu le soutien de l'Agence Française de Développement, depuis la fin de l'année dernière, pour un montant de 7 millions d'euros sur 4 ans. Alors que les premières actions concrètes voient le jour, Yves Guicquero, directeur de l'AFD Madagascar détaille la méthodologie et les objectifs du programme

Afin de mobiliser la diaspora pour l'essor socio-économique de Madagascar, il est primordial de connaître ses besoins et ses aspirations. D'autant que les données sur la migration des malgaches vers l'étranger, dont 80% sont en France, marquent une évolution notable au cours des 25 dernières années, tant en nombre que sur les flux financiers qu'elle génère entre les deux pays (voir encadré). La LPNED, sorte de feuille de route élaborée par le Ministère des Affaires Etrangères, entend "établir une relation mutuellement bénéfique entre l'Etat de malgache et ses ressortissants à l'étranger pour favoriser leur implication dans le développement durable du pays", pour reprendre les termes du document officiel. Le premier volet d'assistance technique du projet TADY vise à renforcer la capacité des acteurs institutionnels à piloter la mise en œuvre de la LPNED, une mission confiée à Expertise France.

"A Madagascar, l'AFD développe un portefeuille d'interventions en matière de gouvernance de façon relativement récente", explique Yves Guicquero. "Jusqu'à présent, nous répondions surtout à des demandes d'assistance plus techniques émanant de ministères comme l'Agriculture ou l'Aménagement du Territoire. Depuis 4 ans, nous avons engagé des actions auprès du Ministère de la Justice, sur le secteur pénitentiaire. Plus récemment, à la demande de la Ministre des Finances, nous avons investi dans le secteur de la gestion des finances publiques, en déployant un projet d'appui à la direction générale du Trésor pour renforcer la maîtrise de la chaîne de dépense" précise le directeur de l'AFD. "La volonté

du gouvernement malgache de travailler sur la question de sa diaspora correspondait, en même temps, à une orientation de la France de s'engager dans une stratégie de gestion des migrations. Notre proposition d'appui s'inscrit parfaitement dans la rencontre de ces deux politiques".

La seconde composante du projet TADY consiste à valoriser le capital social, culturel économique et financier de la diaspora. Il s'agira de concrétiser des partenariats associant acteurs émigrés et acteurs locaux autour de projets d'investissements productifs. "La communauté malgache installée en France fait plutôt partie de classes sociales supérieures, avec des niveaux d'éducation plus élevés que la moyenne. Et des revenus en conséquences, donc un fort potentiel financier", insiste Yves Guicquero. "Elle est très intégrée et ne fait quasiment jamais parler d'elle. C'est une des raisons pour lesquelles le chiffre et le volume étonnent par rapport à la visibilité".

En fait, qui est vraiment cette diaspora malgache ? C'est, justement, pour répondre à cette question que le projet TADY développe son troisième volet : une étude confiée à l'Institut de Recherche pour le développement (IRD) pour mieux cerner ses composantes et surtout ses comportements. L'enquête, l'analyse et les conclusions de ce travail seront menées par le couple franco-malgache de spécialistes-chercheurs, Mireille RAZAFINDRAKOTO ET François ROUBAUD, déjà auteurs de nombreuses publications sur le Grande Ile, notamment "L'Enigme et le Paradoxe, Economie politique de Madagascar" (IRD Editions, 2017).



► MIGRATIONS EN CHIFFRES

Depuis le début des années 1990, le nombre de migrants internationaux en provenance de Madagascar est en constante augmentation. Estimé à 58000 personnes en 1990, il est évalué 170000 25 ans plus tard, pour atteindre 184 762 individus en 2020. La France représente, de loin, le premier pays d'établissement de la diaspora malagasy (84% du stock). La croissance continue de l'émigration depuis Madagascar s'accompagne également des transferts monétaires sur la période récente. Estimés à 4 millions de dollars US en 1990, ces transferts formels atteignent 327 millions en 2015, puis 440 millions en 2022, soit près de 4% du PIB. Cette somme représente plus de 3 fois le montant de l'aide publique française injectée dans le pays.

Source : AFD Madagascar

► LES ACTIONS DU PROGRAMME TADY

- Les services du MAE, y compris les réseaux consulaires, seront modernisés et renforcés dans leur capacité à exécuter la LPNED et à en rendre compte
- 100 projets associant diaspora, institutions, organisations de la société civile seront financés (3 projets de développement local, 30 missions d'expertises et 40 missions de volontariat) au bénéfice de 30 000 personnes. "Loharano II", mobilisant 40 jeunes volontaires déployés auprès d'organisations communautaires et de collectivités a été lancé fin janvier par l'Ambassadeur de France et la Ministre des Affaires Etrangères.
- 4 enquêtes quantitatives, 4 enquêtes qualitatives et un fonds souple de recherches adhoc informeront le dialogue de politique publique sur Migrations et Développement et les décisions opérationnelles du projet.
- Au moins 60% des bénéficiaires du projet seront des femmes et la dimension Genre est intégrée dans l'intégralité des études réalisées dans le cadre de TADY.

Source : AFD Madagascar


MAKIPLAST

Fabriquer pour durer toute la vie

NOS GAMMES DE PRODUITS

- CITERNES
- BACS ALIMENTAIRES
- FOSSES SEPTIQUES
- SÉPARATEURS DE GRAISSE
À HYDROCARBURES
- LOISIRS
- SÉCURITÉ
- POUBELLES
- DIVERS

Makiplast



☎ 22 467 12
032 / 033 / 034 07 467 12

✉ trade@makiplast.com

🌐 www.makiplast.mg

LA QUALITÉ POUR LONGTEMPS



MALAGASY NY ANTSIKA



01 Label « MALAGASY NY ANTSIKA » du SIM. Signature de convention de partenariat entre le SIM et le BNM.



Le label «MALAGASY NY ANTSIKA » est une marque collective dont le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) est le propriétaire. Cette marque a été élaborée dans le cadre d'une action collective pour contribuer à la promotion des produits des membres et notamment pour améliorer la compétitivité des industries locales, des entreprises des secteurs de service et agricoles. Ce label offrira également une opportunité aux membres de faire valoir l'image de Madagascar aux niveaux international et régional à travers leurs produits d'exportation et leurs offres de service.

C'est une marque d'excellence qui a pour objectif de fédérer les membres au-

tour de valeurs communes, pour une ou plusieurs gamme(s) de produit(s) et/ou services, et de faire adhérer les consommateurs malagasy aux produits et prestations de services locaux. Cette invitation à consommer les produits labellisés «MALAGASY NY ANTSIKA » est accompagnée d'un message rassurant sur la qualité des produits locaux et des prestations de services offertes, de leur impact sur l'emploi, sur les parties prenantes aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain et sur la communauté en général.

En marge du lancement officiel des activités du Centre de Gestion Agréé (CGA) du SIM le jeudi 21 décembre 2023, le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) a signé une convention de partenariat avec le Bureau des Normes de Madagascar (BNM) qui a pour objet la définition des conditions générales de la mise en œuvre ainsi que les modalités d'application du cahier de charges du Label « MALAGASY NY ANTSIKA » du SIM.

Dans ce partenariat, d'une durée de validité de cinq ans renouvelable par tacite reconduction, le SIM s'engage à adresser au BNM toute demande de labellisation « MALAGASY NY ANTSIKA » aux fins d'audits.

Tandis que le BNM s'engage à s'ériger en partenaire institutionnel officiel du SIM dans la mise en œuvre du système de labellisation « MALAGASY NY ANTSIKA » des produits des membres du SIM.

Dans cette perspective, le SIM envisage d'étendre l'octroi de son label aux membres du Centre de Gestion Agréé (CGA) du SIM, dont les Petites et Moyennes Industries (PMI), les entreprises agricoles et de services ainsi que les artisans, qui peuvent répondre favorablement aux critères d'attribution définis par le cahier des charges de la marque et qui sont habilités de fournir les pièces justificatives qui y sont associées.



02 Label « MALAGASY NY ANTSIKA » et Centre de Gestion Agréé du SIM. Sensibilisation des MPME/MPMI dans la Région Atsinanana.



Le Syndicat des Industries de Madagascar, en collaboration avec le Ministère de l'Industrialisation et du Commerce, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, a organisé un atelier de sensibilisation des MPME/MPMI dans la Région Atsinanana sur le Label « MALAGASY NY ANTSIKA » et le Centre de Gestion Agréé du SIM, le mercredi 13 mars 2024 à Toamasina. Ce projet consiste à procéder à l'extension du Label « MALAGASY NY ANTSIKA » au profit des MPME/MPMI. L'op-

tique de labellisation des produits de ces dernières offre des avantages tels que la crédibilité, la différenciation concurrentielle, l'accès à des ressources et des réseaux, la validation du modèle commercial, la visibilité accrue et l'engagement envers l'excellence et l'amélioration continue. Il est donc judicieux pour ces MPMI d'explorer les opportunités de labellisation pertinentes dans leur secteur d'activité afin de renforcer leur position sur le marché et de favoriser leur croissance à long terme.



L'objectif de cet atelier étant, dans sa première partie, de pouvoir présenter aux MPME/MPMI, œuvrant dans les filières/produits agricoles stratégiques et dans l'artisanat, les principes de base et les avantages concurrentiels liés à une labellisation « MALAGASY NY ANTSIKA » en termes d'image de marque et d'accès à de nouveaux marchés. Dans sa deuxième partie, l'objectif

étant de sensibiliser les entrepreneurs de la Région Atsinanana à s'adhérer au Centre de Gestion Agréé (CGA) du SIM, un dispositif d'accompagnement des MPME/MPMI dans la gestion et la promotion de leurs activités. Une cinquantaine d'entreprises industrielles, de coopératives agricoles et de coopératives artisanales ont participé à cet atelier réalisé avec les précieuses col-

laborations du Bureau des Normes de Madagascar et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toamasina. En renforçant la qualité et la compétitivité des produits locaux, ensemble, nous contribuons à la croissance inclusive et à la réduction de la pauvreté à Madagascar.

03 Saint Valentin avec le Syndicat des Industries de Madagascar.

Une histoire d'amour entre le label « MALAGASY NY ANTSIKA » et les consommateurs.

Le 14 février 2024 au jardin d'Antaninarenina, les consommateurs des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » ont célébré la Saint-Valentin avec le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM). Pour y participer, les couples devaient répondre à une question sur les produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » du SIM et ceux qui trouvent la bonne réponse ont reçu des cadeaux, avec leur photo publiée sur la page Facebook du SIM en prime. C'était vraiment un plaisir pour les couples qui ont été surpris en train de consommer des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » au jardin d'Antaninarenina de soutenir l'industrie malagasy en consommant locale. Des cadeaux en guise de souvenirs, des clichés avec les sourires aux lèvres, une Saint-Valentin SIM des amoureux du « vita malagasy », vivement l'année prochaine !





MALAGASY NY ANTSIKA



04 « Foire du Zoma » du SIM. Une nouvelle ère pour la promotion des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA ».

En s'adaptant aux outils numériques et en s'invitant directement chez les consommateurs, la « Foire du Zoma » du SIM ouvre la voie à une nouvelle ère pour la promotion des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA ». Cette initiative constitue une opportunité pour les producteurs et les artisans locaux membres du SIM de faire connaître leurs produits et de promouvoir leurs activités en leur

offrant une occasion de vendre directement leurs produits aux consommateurs. La « Foire du Zoma » propose des « directs » sur Facebook, interactifs et hebdomadaires, diffusés depuis les locaux des producteurs et des artisans membres du SIM labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA ». Au programme, des présentations des produits mettant en avant leurs caractéristiques uniques et leurs

avantages pour les consommateurs. Le concept offre une expérience interactive et conviviale aux consommateurs et vise à faire connaître les produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » à un large public, en valorisant leur qualité, leur authenticité et le savoir-faire local, tout en créant un engouement et un dynamisme d'achat autour de ces produits.





05 Bonne année 2024 ! Des paniers garnis « MALAGASY NY ANTSIKA » pour souhaiter « TAONA ZINA » à nos partenaires.

Comme chaque début d'année, le Syndicat des Industries de Madagascar n'a pas oublié ses partenaires au sein de l'Administration Publique et ses organismes rattachés, des Ambassades, des Partenaires Techniques et Financiers, des Groupements du Secteur Privé et des Projets de développement du secteur industriel, en leur souhaitant « TAONA ZINA » à l'occasion de la nou-

velle année 2024 et en témoignant ses gratitudees pour leur collaboration dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, en leur offrant des paniers garnis de produits « MALAGASY NY ANTSIKA » des entreprises membres du SIM. Nos sincères remerciements à BONGOU, Compagnie VIDZAR, ECOCLEAN, GROUPE SIPROMAD, GROUPE

TALOUMIS, HABIBO, MAURILAIT, NEW PLAST, ORKIDEX, SALONE, SOMAPRO, SOTRAMEX et STAR pour leur contribution à la réalisation de cette distribution de vœux paniers garnis « MALAGASY NY ANTSIKA » auprès de nos partenaires.





MALAGASY NY ANTSIKA



06 Promotion des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA ». Le Syndicat des Industries de Madagascar lance un jeu concours en ligne.

Afin de promouvoir les produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA », le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM) lance un jeu concours en ligne sur sa page Facebook qui vise à sensibiliser les consommateurs sur les avantages de consommer des produits locaux.

Le jeu s'est débuté le mois de février 2024 sur la page Facebook du SIM et consiste à inviter les internautes à aimer la page, à identifier leurs amis et à répondre à des questions portant sur les produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » et le SIM. Le SIM encourage tous les internautes

à participer à ce jeu en ligne, à découvrir les nombreux avantages et à consommer des produits labellisés « MALAGASY NY ANTSIKA » tout en soutenant les industries malagasy et en contribuant à préserver des emplois.



FIARO

VENTURE CAPITAL

- SINCE 1989 -



BOOSTER DE BUSINESS

+ Indications :

Apports de *financement*
Adapté aux besoins
des *petits et grands projets*

Posologie :

Accompagnement sur-mesure

+ Effets désirables :

Capital-risque de succès
Accoutumance à la croissance

+261 20 22 342 60

fiaro@fiaro.net

Antananarivo - MADAGASCAR

SOLARMAD

Depuis 2006, professionnels et industriels nous font confiance pour réduire leur facture d'électricité.



CONTACTEZ-NOUS
M A J U N G A
032 41 673 31
TANANARIVE
032 12 043 48
N O S Y - B E
032 43 373 04

SPÉCIALISTE DU SOLAIRE INDUSTRIEL ET PROFESSIONNEL.

Avec une présence étendue de plus de 700 implantations à Madagascar, la transition réussie de nombreuses installations industrielles vers l'énergie solaire, ainsi que la mise en fonctionnement de bureaux dans les centres urbains et les régions rurales, exclusivement alimentés par les rayons solaires, nous nous engageons à vous guider dans l'identification de vos exigences et à vous assister dans la sélection de l'optimum solution.

WWW.SOLARMAD-NRJ.COM

SOLARMAD

- Auto-consommation [SYSTÈME SANS BATTERIE]
- Centrale solaire au sol
- Audit énergétique
- Eclairage public
- Anti-délestage
- Site isolé